

Aplast

Aplast 70 PLUS

fenêtres et portes



GU
GRETSCH-UNITAS

somfy.

HOPPE

Hornschatz

FERCO

**WINK
HAUS**

CEKAL
CERTIFICATION DES VITRAGES

SAINT-GOBAIN

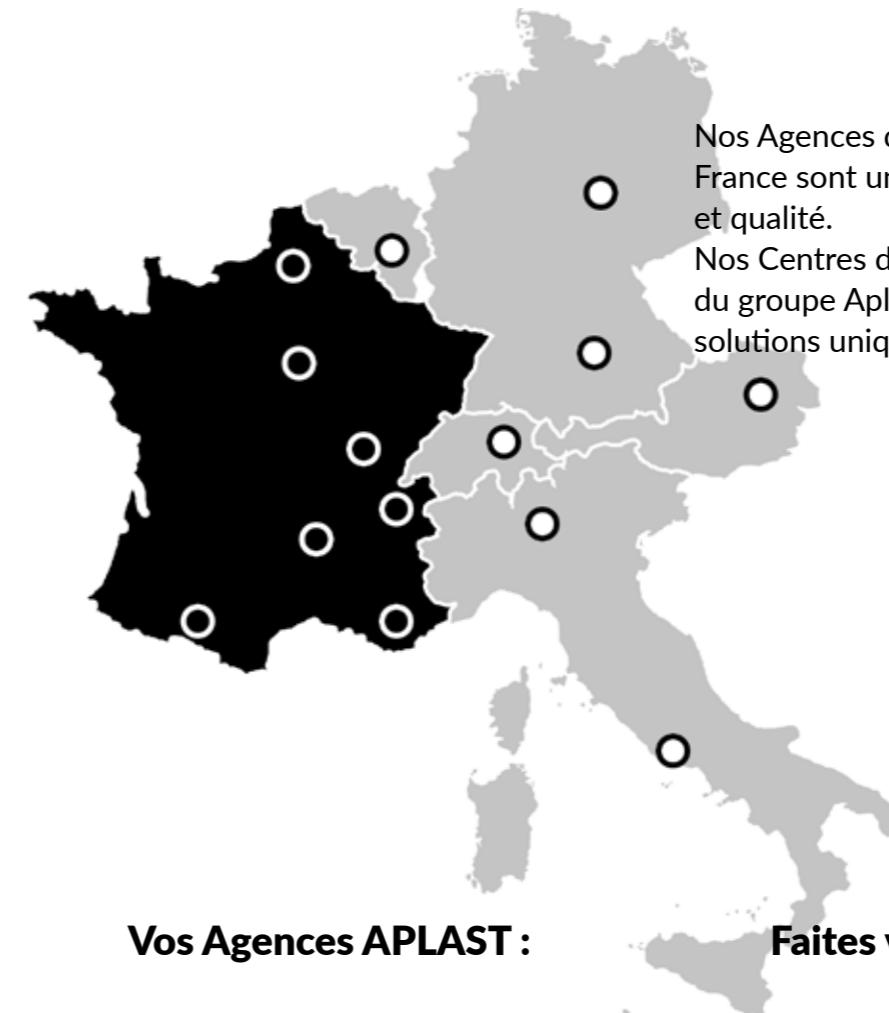
Aplast
fenêtres et portes



www.aplast.com

Index

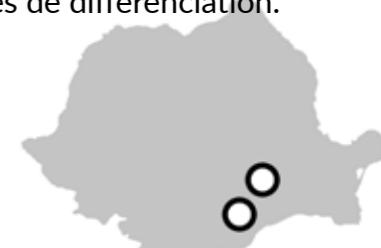
Présentation Aplast	03
Info Crédit Impôts	05
Garantie & SAV	08
ERP Aplast ON TIME -Nouveauté	09
Certificats CE	10
Pose & Coupes Techniques / Types de Fenêtres	11
Couleurs	35
Fiche de Mesure	36



Aplast en France

Nos Agences de Distribution (Service Centers) en France sont une garantie d'un service de proximité et qualité.

Nos Centres de Service distribuent tous les produits du groupe Aplast et vous conseillent pour trouver les solutions uniques de différenciation.



Vos Agences APLAST :

Dynamiques et bien formés - nos responsables d'agence vous conseillent pour trouver votre fenêtre idéale. De multiples services vous sont proposés - brochures / supports de vente / promotions pour vous aider à développer votre activité.

Une gamme complète : Certifié Cekal, CSTB en cours de certification. Alu et PVC - Volets Roulants & Panneaux de Portes - une gamme complète.

Faites vos suggestions :

Nous sommes à votre écoute, faites vos suggestions à nos responsables d'agences.

Développement :

APLAST devient un des leaders de la menuiserie de grande qualité pour le marché français. L'objectif : une couverture sur l'hexagone avec des agences de proximité.

Aplast - les Usines

Aplast®, Fabricant de menuiseries PVC / ALU, Groupe Autrichien, implanté dans tout l'Europe avec 2 usines en Europe de l'Est, offre une gamme complète de menuiseries de qualité.

Avec 15 ans d'existence, Aplast® www.aplast.com, des professionnels de la menuiserie de qualité au prix direct Usine, d'une capacité de fabrication de 2000 menuiseries par jour et une logistique hebdomadaire vers l'Europe, permettant de garantir des délais et un service irréprochable.

Les usines Aplast

Le Groupe Autrichien Aplast dispose de 2 sites de production World Class en Europe de l'Est.

Ce positionnement est idéal pour garantir une relation qualité / prix imbattable avec un service au client performant. Nos sites sont certifiés ISO 9001 / ISO 14001 / OHSAS 18001.



Certifications

Les certifications et un système de planification de la production nous permettent de garantir les délais.

Les sites disposent de lignes automatisées capables de produire jusqu'à 2000 Fenêtres par jour. 800 Personnes travaillent pour satisfaire vos besoins.



Crédit d'impôt*



Conditions : les contribuables domiciliés en France peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt sous conditions. (voir textes : L'article 200 quater et l'article 18 bis de l'annexe IV du code Général des Impôts).

Limite des montants des dépenses TTC : 8000€ pour une personne seule/ 16000 pour un couple+ 400€ par personne à charge.

Le crédit d'impôt égal à 30% du montant TTC des matériaux.
Sw : facteur de transmission solaire ou apport solaire ; entendu au sens de la norme XP P 50-777

Uw : Coefficient de transmission thermique pour les fenêtres et portes fenêtres en W/m².K
Ud : Coefficient de transmission thermique pour les portes d'entrées en W/m².K
Justification des performances des fenêtres et portes fenêtres: Dans le cas général; la valeur Uw pour une fenêtre est calculée pour des dimensions conventionnelles fixes. Prévues par la norme européenne NF EN 14 351-1.

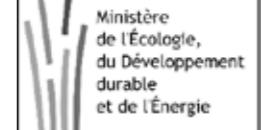
**Ces informations au dessus sont données à titre d'information; sa lecture ne peut se substituer à celle des textes officiels. Textes de Références: L'article 200 quater et l'article 18 bis de l'annexe IV du code Général des Impôts.
* sous réserve de modification des conditions Crédit impôts

Sous réserve de modification technique et erreurs

Extrait du site :
<http://www.renovation-info-service.gouv.fr/mes-aides-financieres>

Matériaux d'isolation thermique des parois vitrées et des portes d'entrée	Caractéristiques et performances
Fenêtres ou portes-fenêtres	$U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2\text{.K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2\text{.K}$ et $Sw \geq 0,36$
Portes d'entrée donnant sur l'extérieur*	$U_d \leq 1,7 \text{ W/m}^2\text{.K}$
Vitrages de remplacement à isolation renforcée (vitrages à faible émissivité)*	$U_g \leq 1,1 \text{ W/m}^2\text{.K}$
Doubles fenêtres (seconde fenêtre sur la baie) avec un double vitrage renforcé*	$U_w \leq 1,8 \text{ W/m}^2\text{.K}$ et $Sw \geq 0,32$
Volets isolants caractérisés par une résistance thermique additionnelle apportée par l'ensemble volet-lame d'air ventilé	$R > 0,22 \text{ m}^2\text{.K/W}$
Fenêtres de toiture	$U_w \leq 1,5 \text{ W/m}^2\text{.K}$ et $Sw \leq 0,36$

*Travaux n'entrant pas dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie

 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	 ADEME
 Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie	 Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Liens utiles - Textes officiels:
<http://www.ademe.fr> Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
www.impots.gouv.fr Administration Fiscale
www.legifrance.gouv.fr Service public de diffusion du droit



www.aplast.com

Valorisez la qualité

1. Durabilité et Stabilité

Ouvrant et dormant sont renforcés

2. Ferrage symétrique

G+U/WINKHAUS/APLAST

dans 3 dimensions - Installation & maintenance faciles

3. Poignée Sekustik

Hoppe, retardement effraction

4. Micro ventilation

Position faiblement ouverte pour ventiler

5. Oscillo-Battant

confort et ventilation pour toutes les habitations

6. Vitrages Isolants

avec Warm Edge Argon et LowE basse émissivité/Contrôle solaire

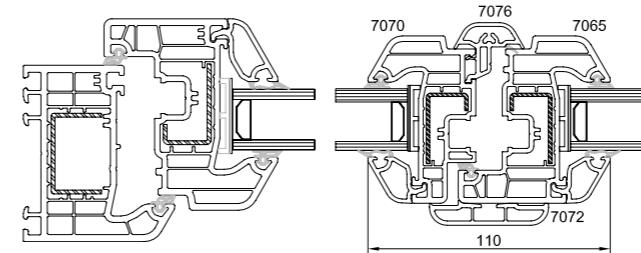
7. Stabilité couleur UV

du plaxage et de la peinture

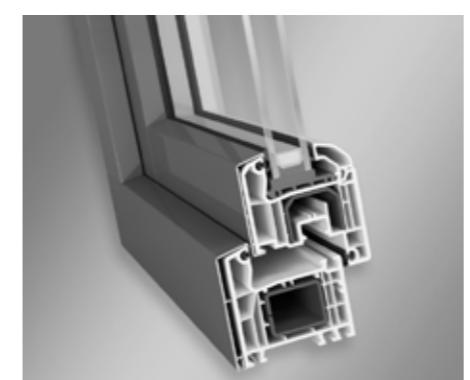
8. Garantie Fabricant 10ans



APLAST 70 PLUS



ALUSKIN



Produit Non Stocké - prévoir délai

Sous réserve de modification technique et erreurs

VOS AVANTAGES

- Double Vitrage 4/16/4 Arg LowE Warm Edge/ Contrôle Solaire Ug 1.1 W/m²K / 1.0W/m²K
- Thermique Uw 1,3 W/m²K
- Apport Solaire Sw>0,36
- Système de joint d'étanchéité à 2 niveaux
- Poignée centrée 126mm
- Profil 5 Chambres
- Renforcé Dormant / Ouvrant
- Vitrage jusqu'à 40mm
- Drainage caché possible
- Design Round-Line
- Disponible Plaxé / Peint Rai
- Disponible avec Volet Roulant

ETIQUETTE D'EFFICACITE ENERGETIQUE FENETRES & PORTES		
Zones Climatiques France Métropolitaine		
Z1	Z2	Z3
Bilan énergétique annuel	B	B
Confort d'été ABCDEFG	A	B
Coefficient de transmission thermique : Uw = 1.3 W/m²K		
Facteur solaire : Sw = 0.38		
Transmission Lumineuse : TLw = 50 %		
FR		
MENUISERIE Aplast Robusto 70mm - suivant Norme NF 14351-1		
MODÈLE Aluplast Ideal 4000 - Vitrage 4/16/4 LowE Arg WE		
Classement établi pour la France Métropolitaine suivant la méthode Etiquette-Energie-Meniserie (E2MF) disponible sur le site www.etiquette-energie-meniserie.fr		

RENOVATION



MONOBLOC



Garantie & SAV Aplast

Aplast On Time



Pour toute reclamation
Connectez vous sur
erp.aplast.ro - sur votre
Espace client.

Et déposez votre Reclamation
pour un suivi

Vous y trouvez vos:
Commandes
Chiffrages
Après ventes
Livraisons

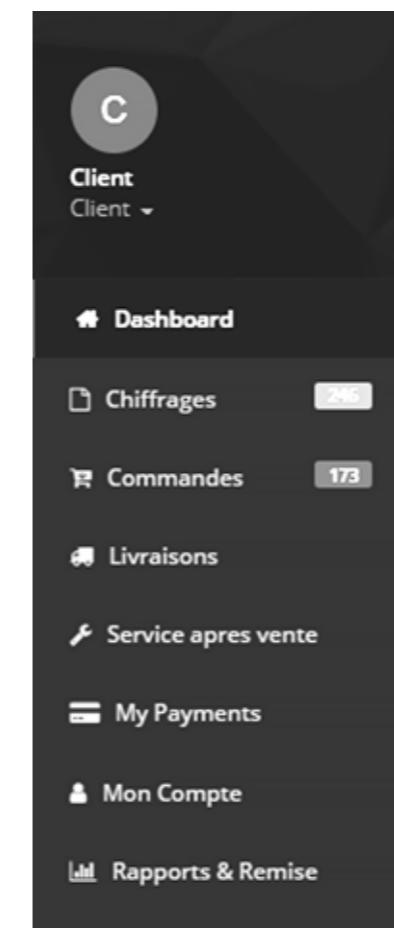


ERP Aplast on time

Le SERVICE est notre priorité #1

Notre interface
Informatique pour nos clients.

Trouvez toutes les informations nécessaires pour
gérer vos commandes & livraisons



Aplast On Time



erp.aplast.ro

Voir vos commandes,

Documents & Factures

Voir vos Livraisons

Voir vos Chiffrages

Voir vos SAV's

Administre votre compte

Termes de garantie* (années)		
Fenêtres et Portes	Etanchéité du vitrage Profilé PVC Stabilité Couleur Mécanismes & Ferrures Panneaux Portes	10 10 10 10 10
Volets Roulants	Coffrés, Lames & Coulisses Motorisation & Manoeuvres Somfy Moustiquaires	10 5 2
Tout autre Produit		2

*Notre Garantie couvre tous défauts de fabrication. Pour autant qu'il ne résulte pas d'une anomalie de Pose ou d'une modification inappropriate des produits. Les Menuiseries doivent être installés conformément à la DTU 36-5.



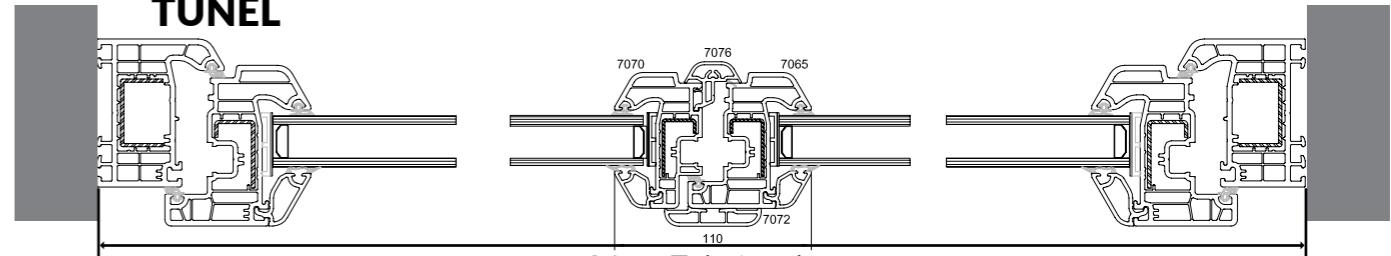
Certificat CE



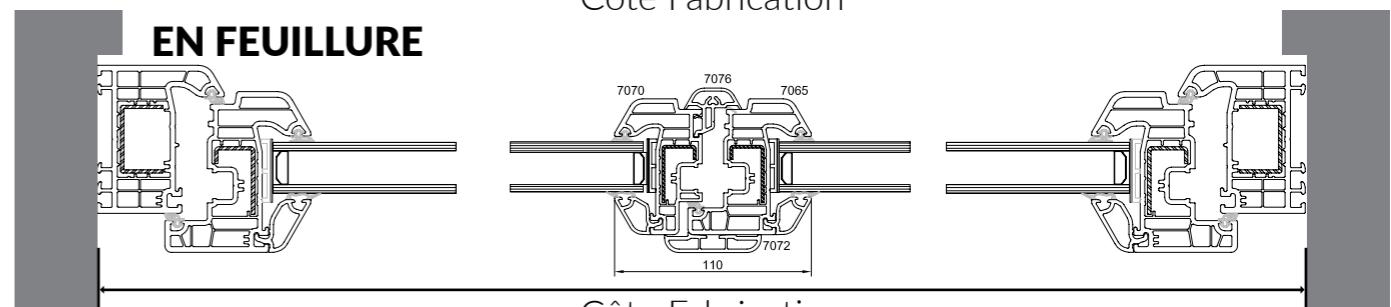
Toutes vos fenêtres sont certifiées CE suivant les normes françaises en vigueur. - CSTB EN COURS DE CERTIFICATION ET CEKAL 787

Types de Pose

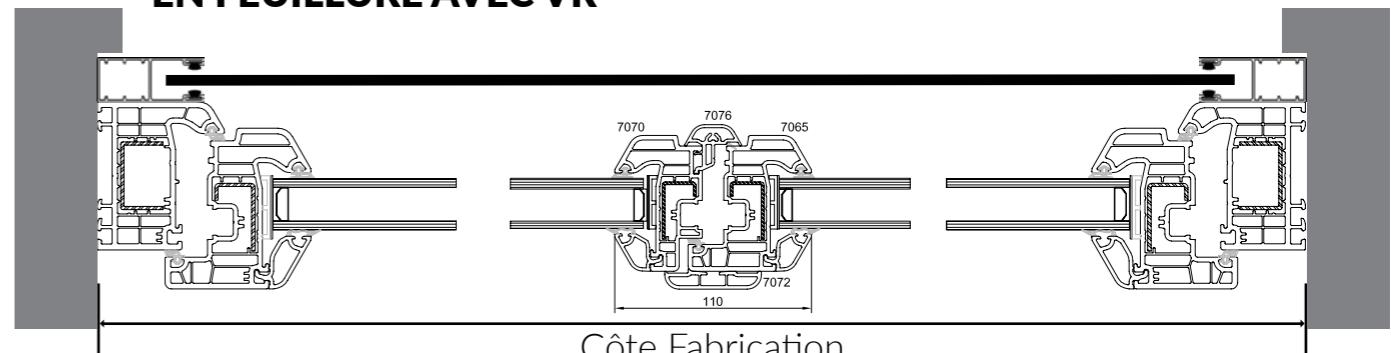
TUNEL



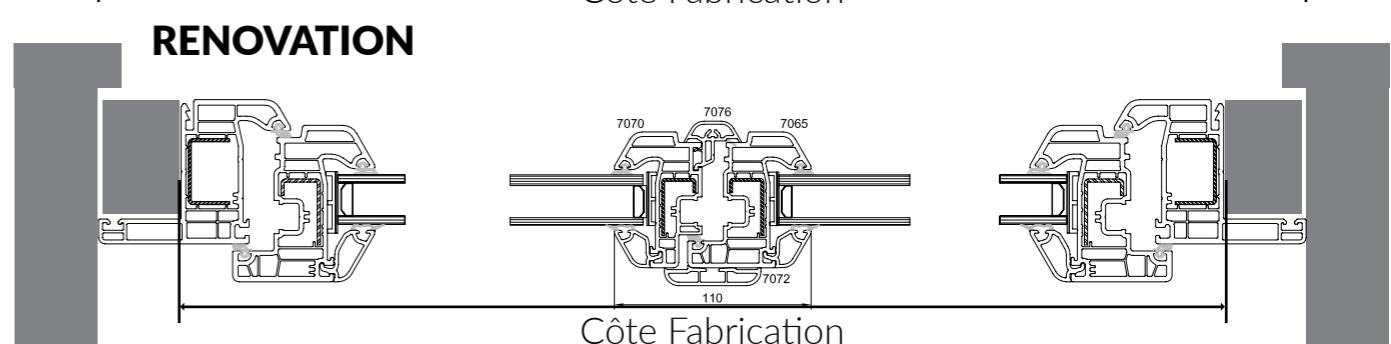
EN FEUILLURE



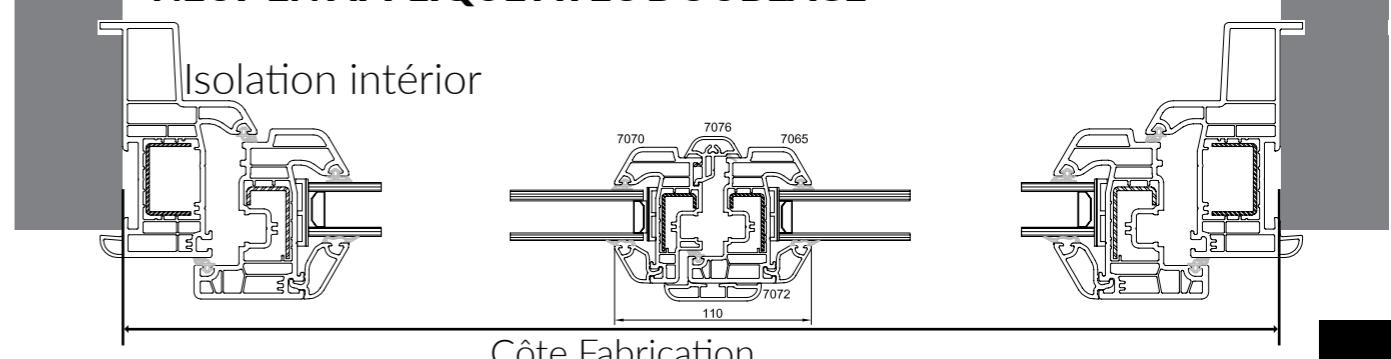
EN FEUILLURE AVEC VR



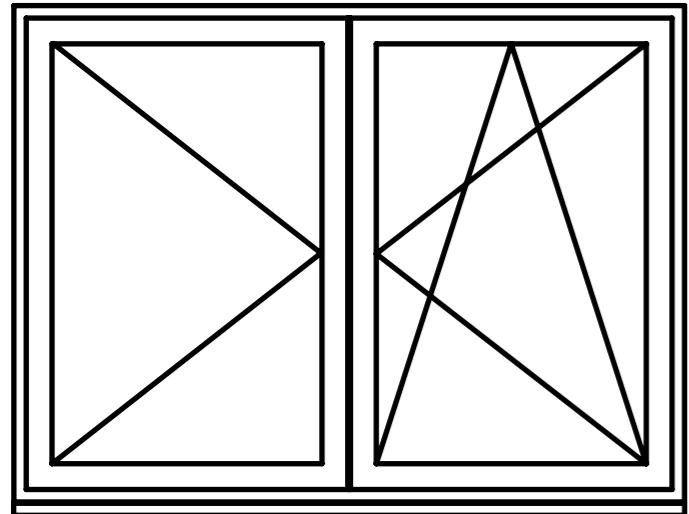
RENOVATION



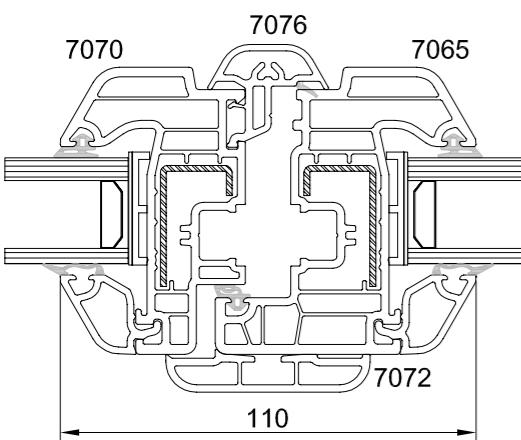
NEUF EN APPLIQUE AVEC DOUBLAGE



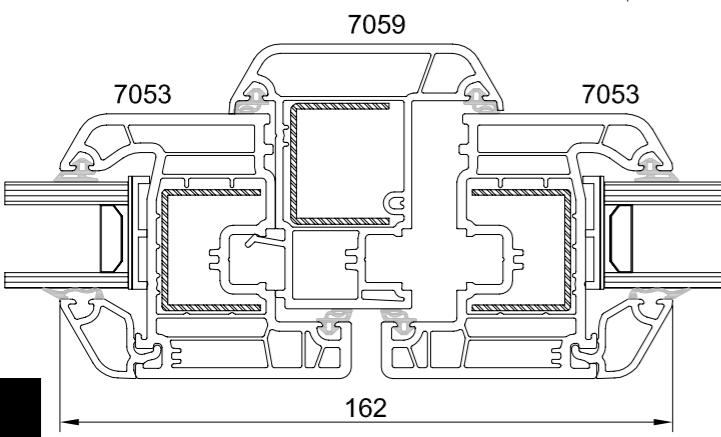
Fenêtre 2 Vantaux OB APLAST 70 PLUS



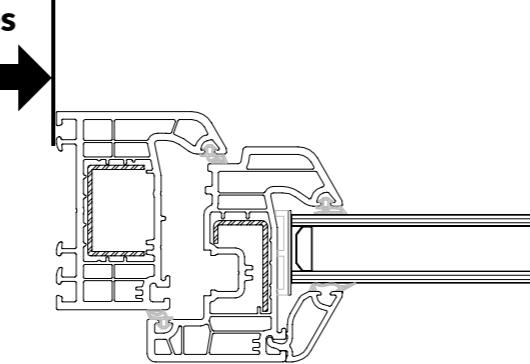
**Battement Poignée
Centrée**



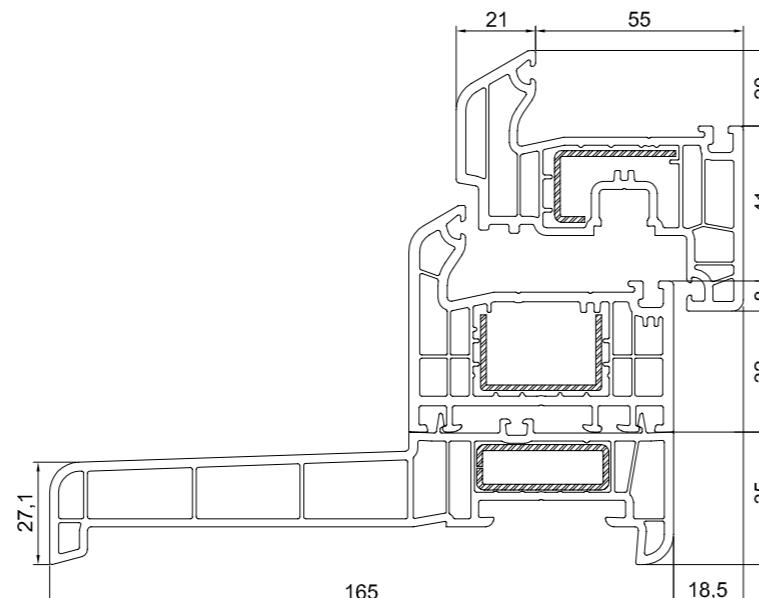
**Battement Normal
moins-value**



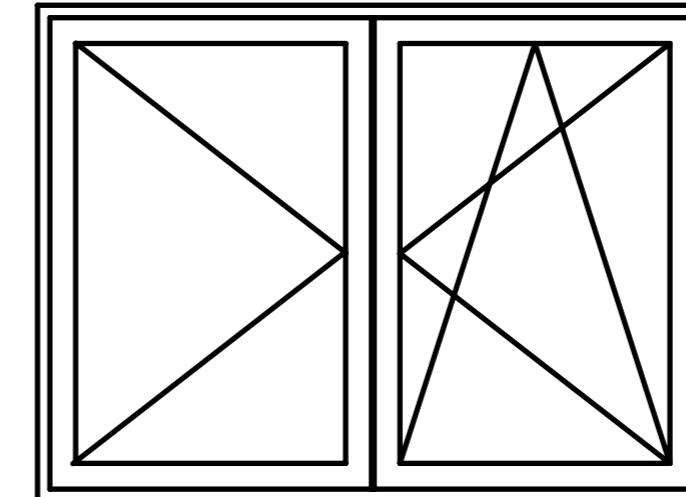
Départ
côtes



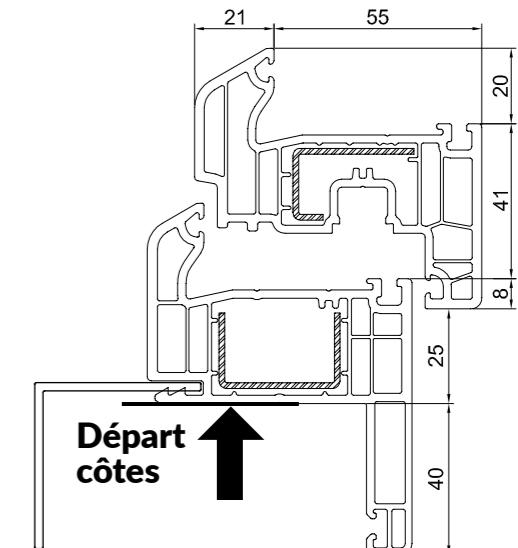
Pièce d'appui 165mm



Fenêtre 2 Vantaux OB APLAST 70 PLUS RENO

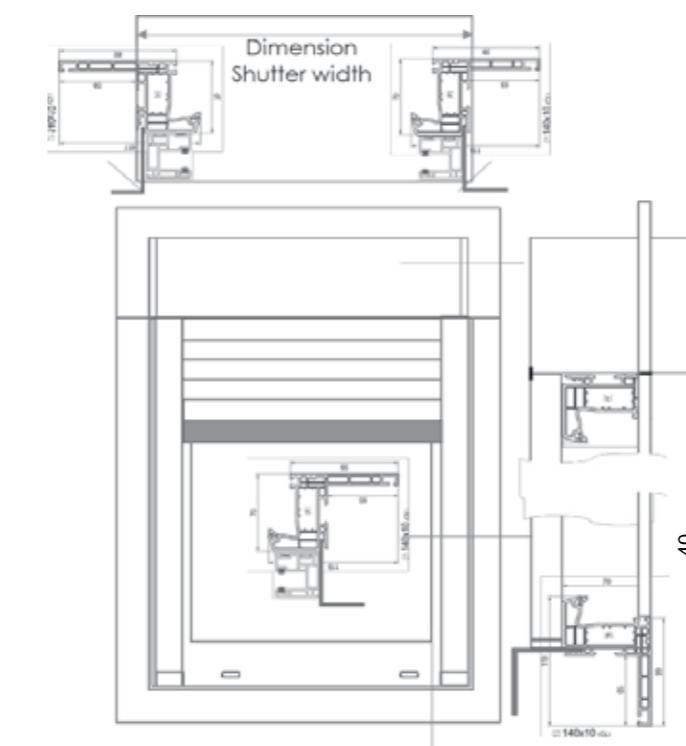


Standard :
Cornière 100x100
Et 2 côtés 40x60

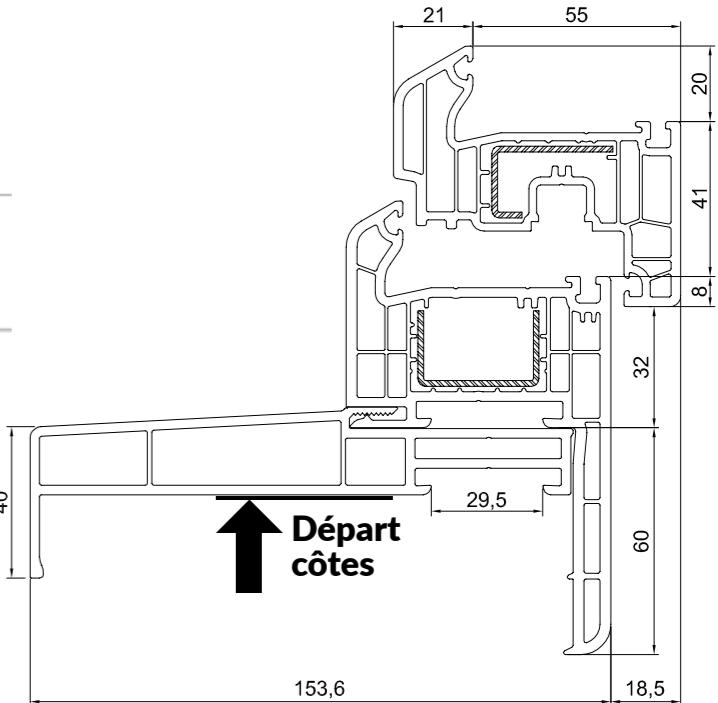


Départ
côtes

**Option
Volet Roulant**



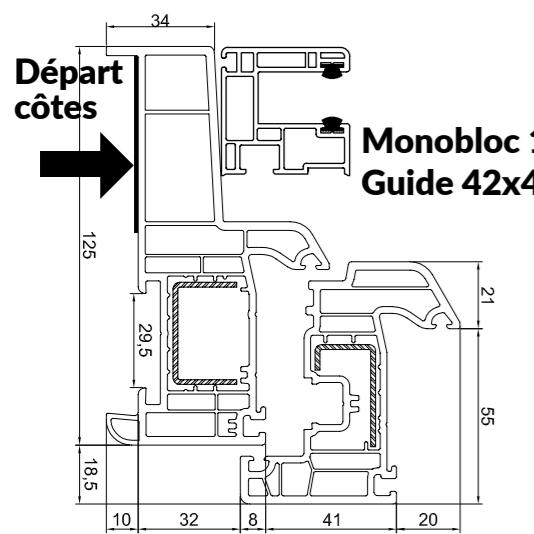
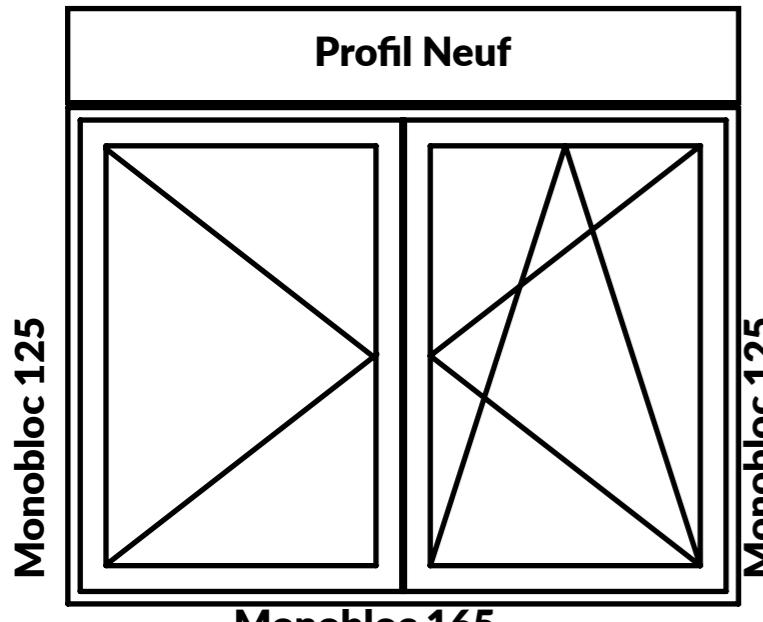
**Pièce d'appui
Reno**



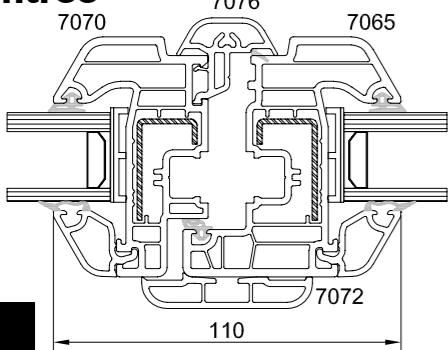
Départ
côtes



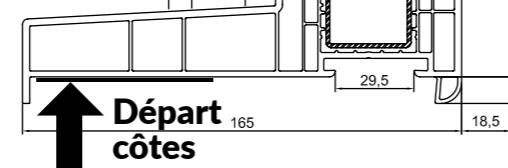
Bloc Baie 125mm APLAST 70 PLUS



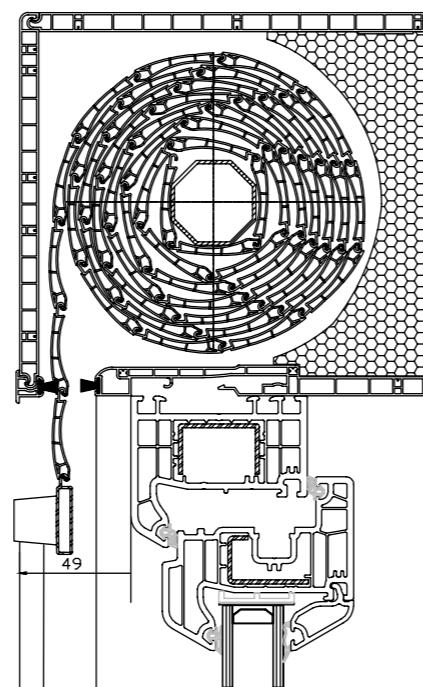
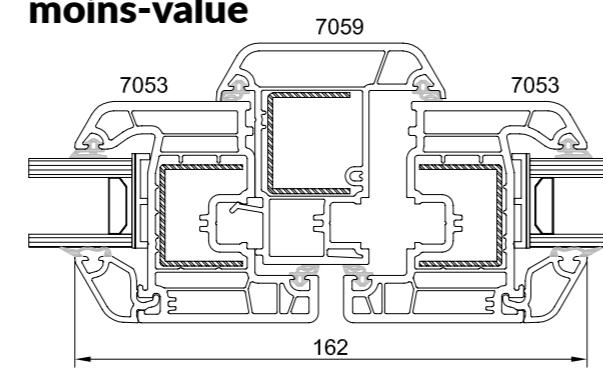
Battement Poignée Centrée



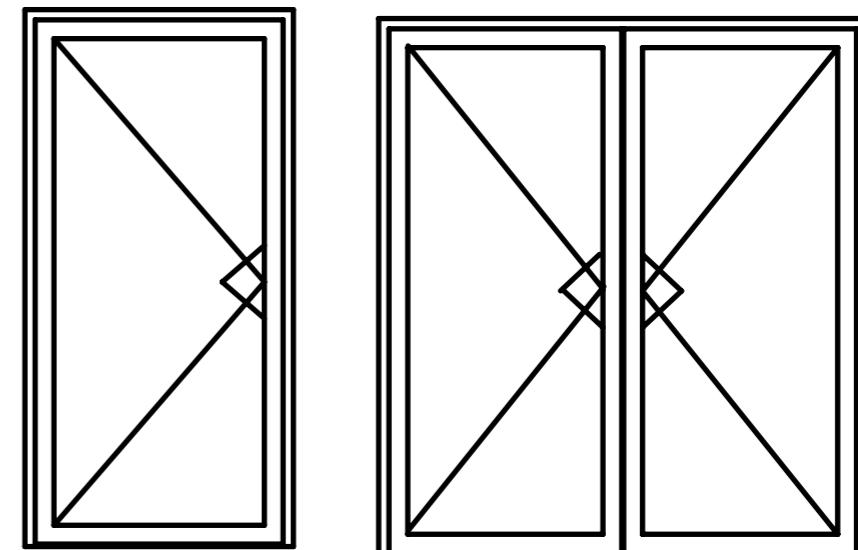
Monobloc 165 Pièce d'appui



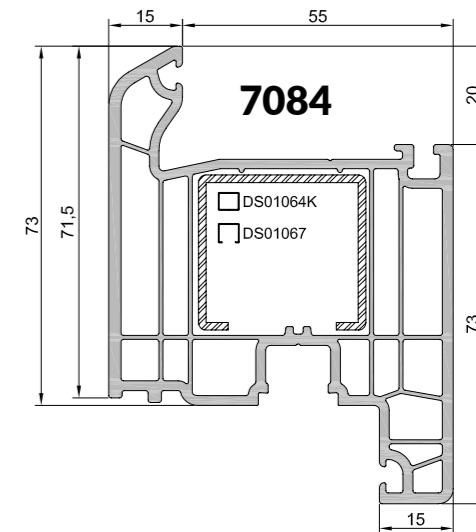
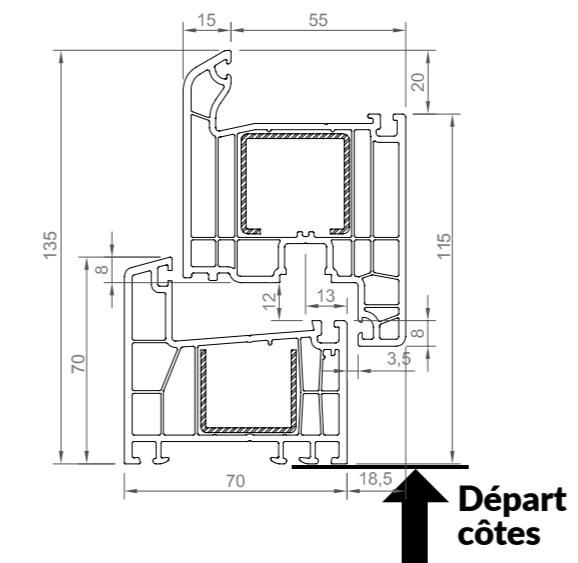
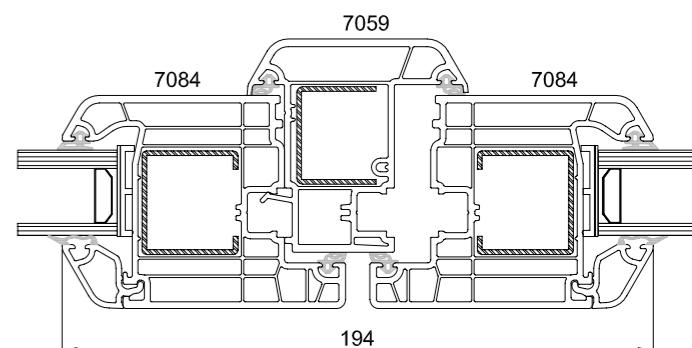
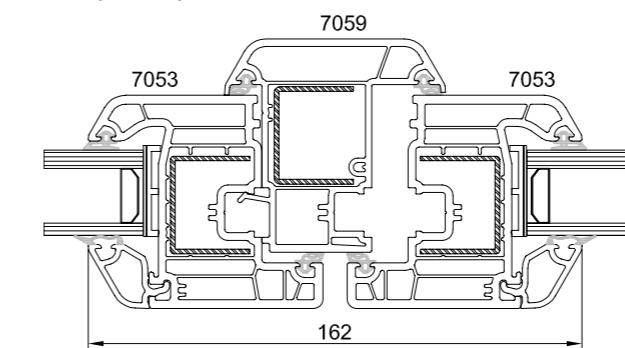
Battement Normal moins-value



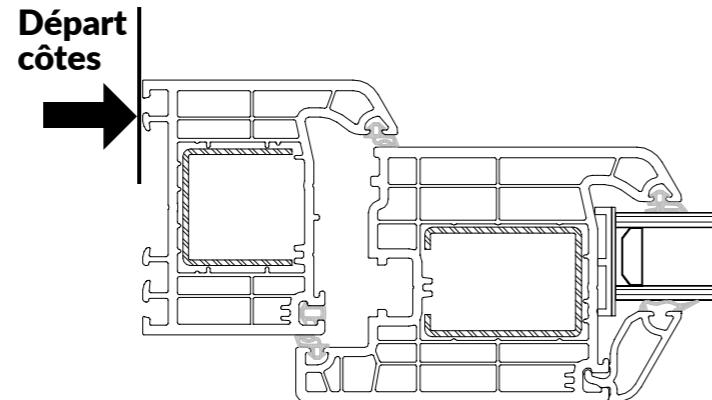
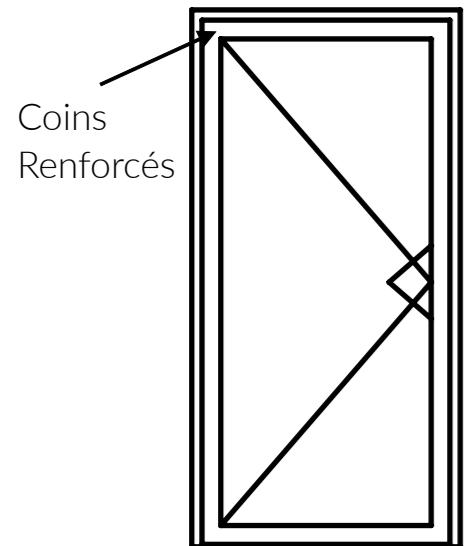
Porte Balcon Serrure APLAST 70 PLUS



Portes Balcons simples uniquement
Étanche avec Porte Fermé
> optez pour Porte Renforcé

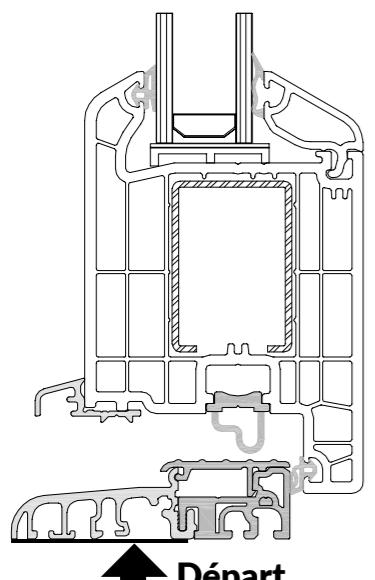


Porte Balcon Serrure APLAST 70 PLUS

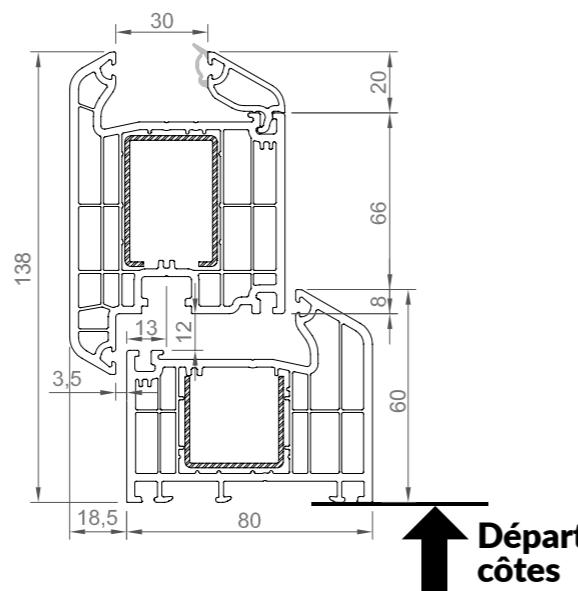


Glossaire :
 - Ouvrants Z86
 - Ouvrants T106 ouverture vers l'extérieur

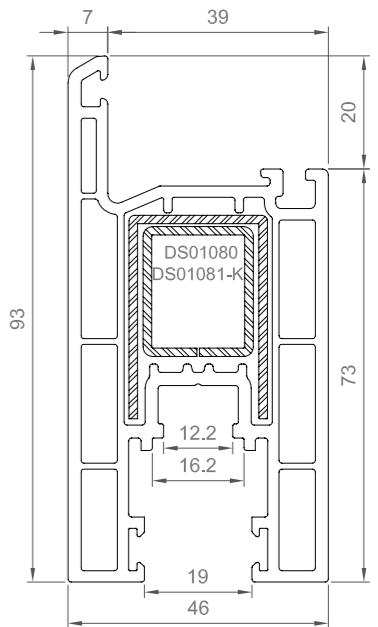
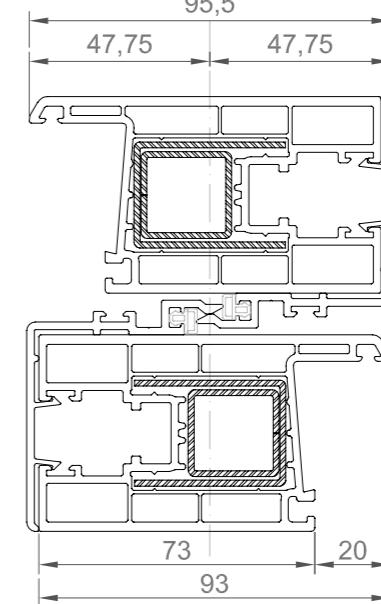
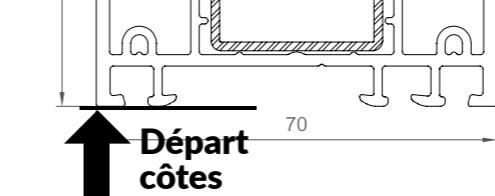
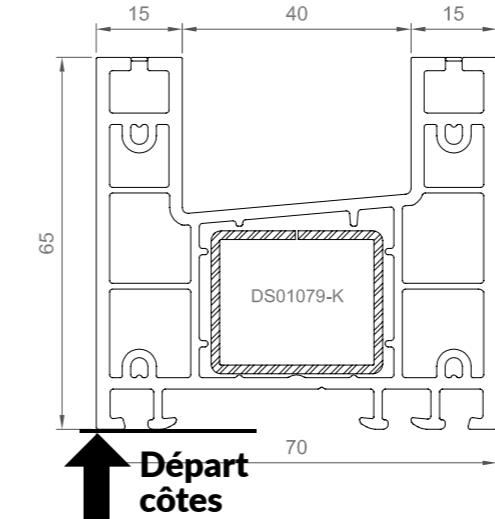
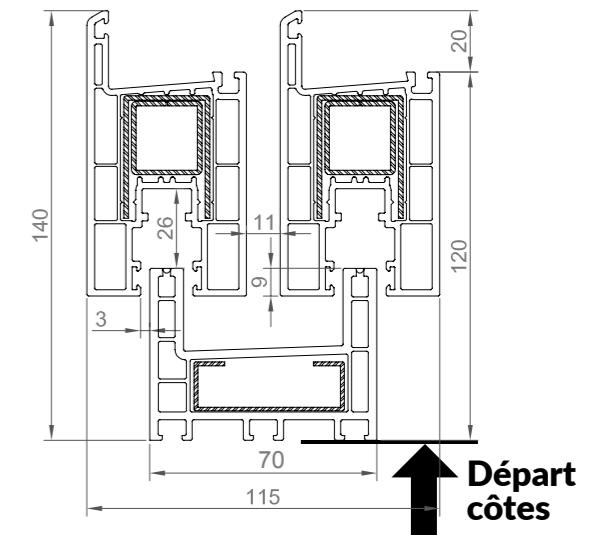
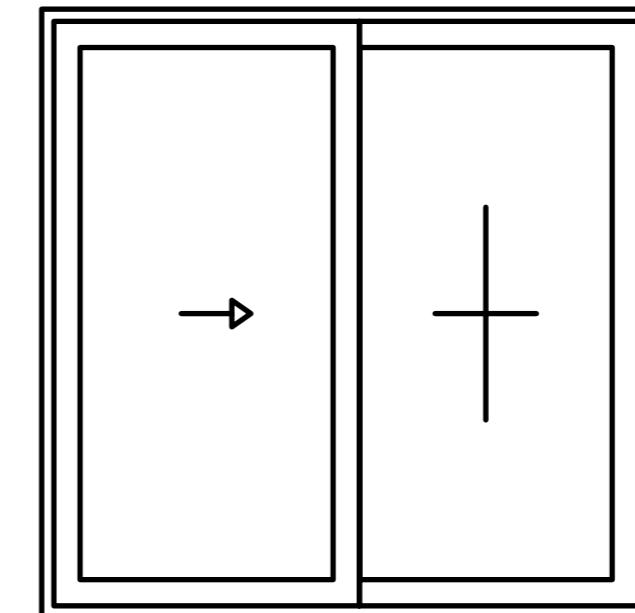
Standard
Ouvrant Z86
garniture étroite



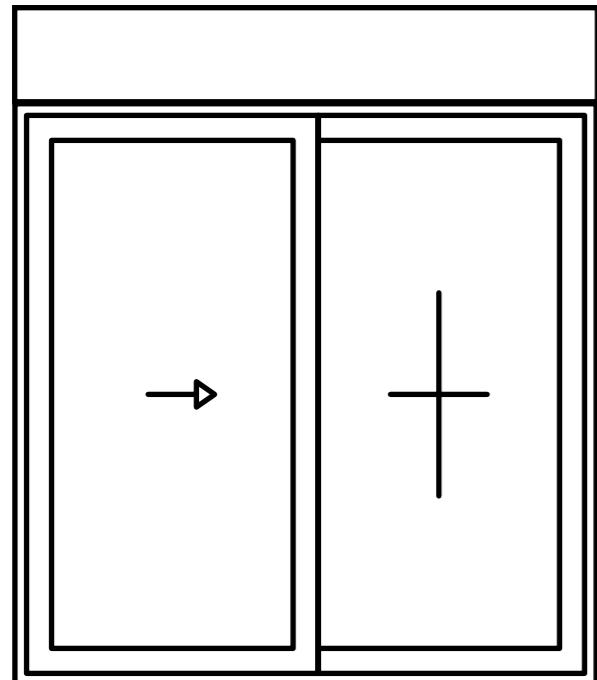
Option
Ouvrant T106
garniture large



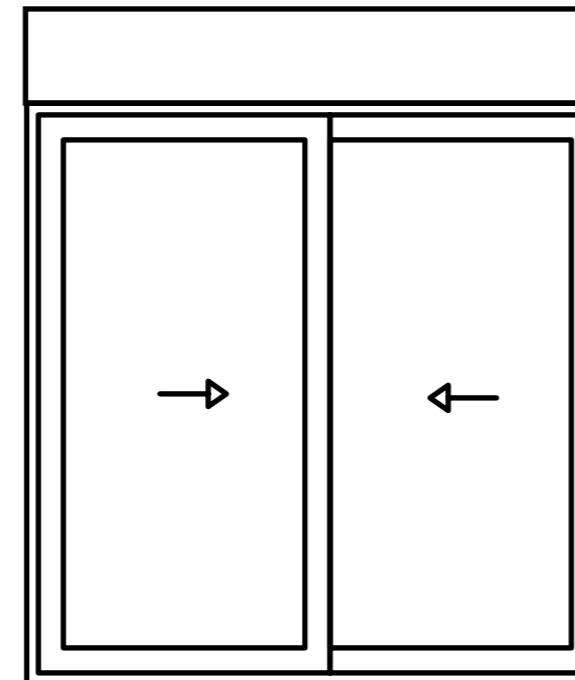
Coulissant



Coulissant avec VR

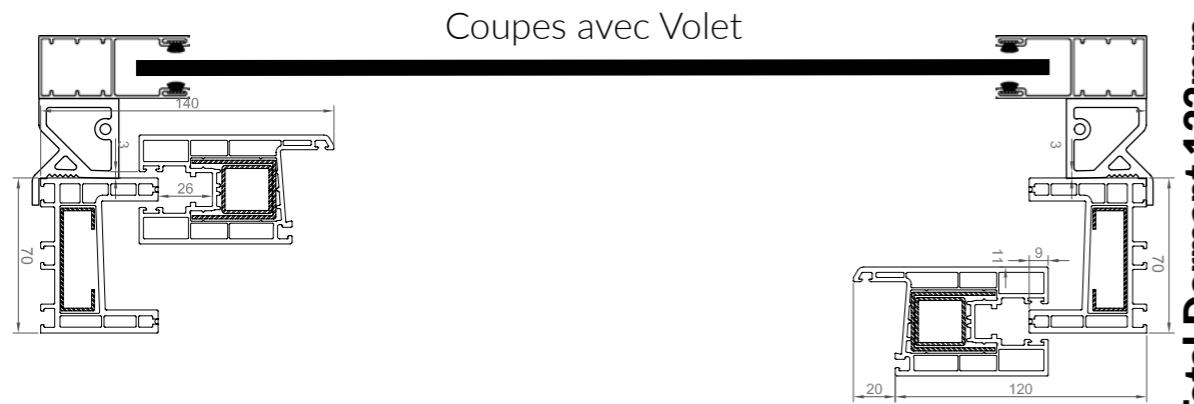
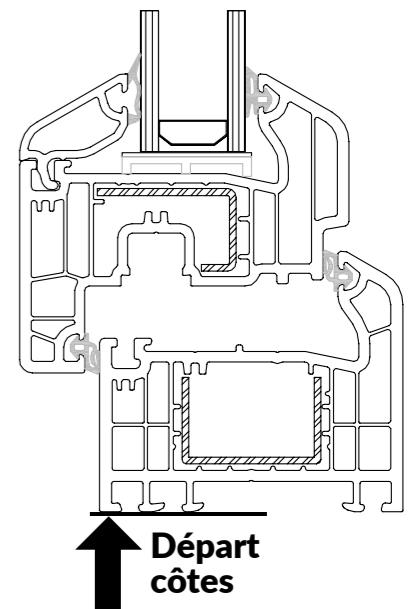
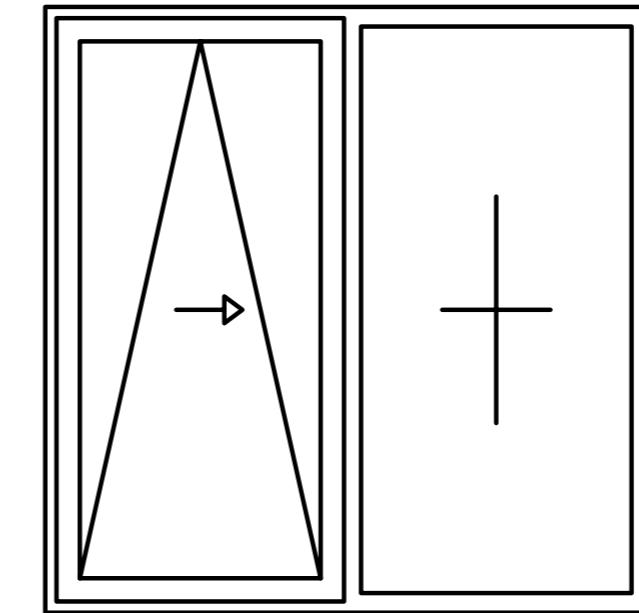


MONO Ouvrant

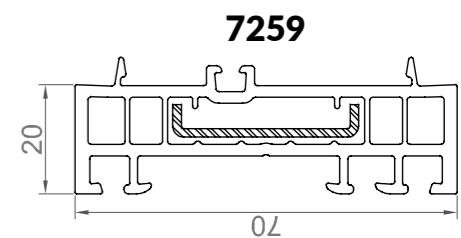
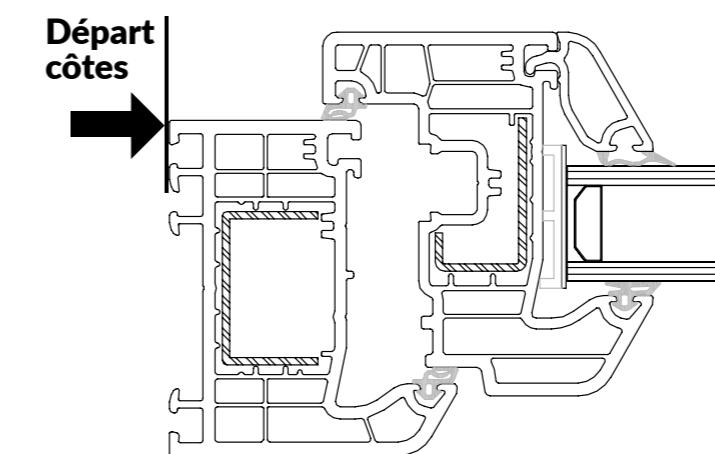


DUO Ouvrant

Oscillo Coulissant



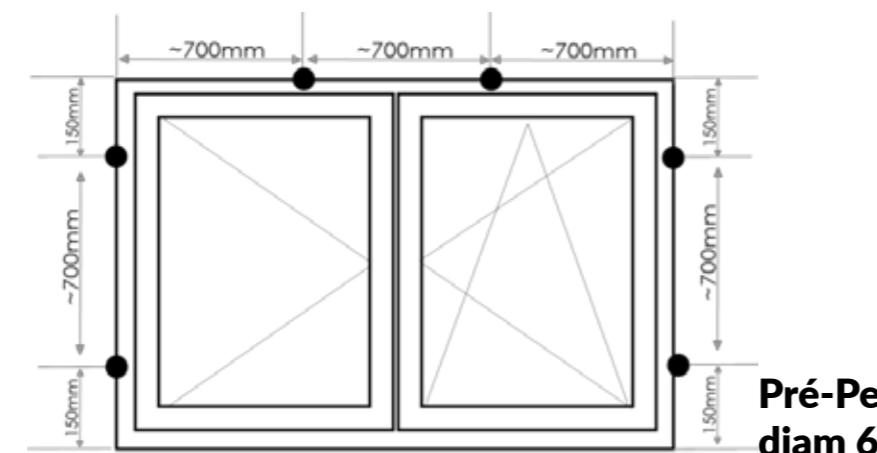
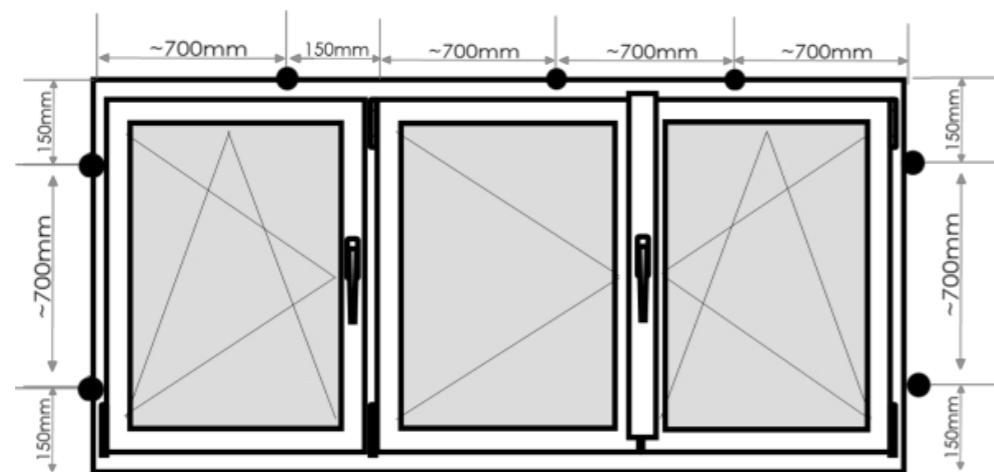
Kits Installation Volet Roulant pour Coulissant
 - Choisissez dans les options Kit Préparation pour VR
 - Limite (pas de poignée extérieure) et Largeur Max pour VR Lames Alu 39mm <2400mm
 - Lames Alu 45 <3000mm



Il est nécessaire de prévoir au bas de l'oscillo coulissante le profil de compensation de 20 mm, code 7278, pour une fixation correcte du rail coulissant.

Service & Options

Pré-Percage



**Pré-Percage
diam 6mm**

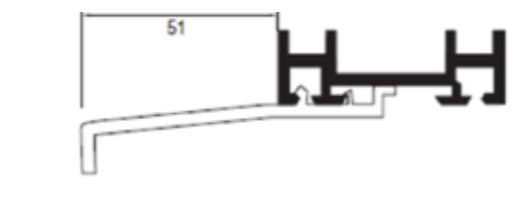
Drainage Caché

Options :

Uniquement pour dormant Neuf

Avec Pièces d'appui 150x30mm décalés

Plus de caches tempêtes nécessaires

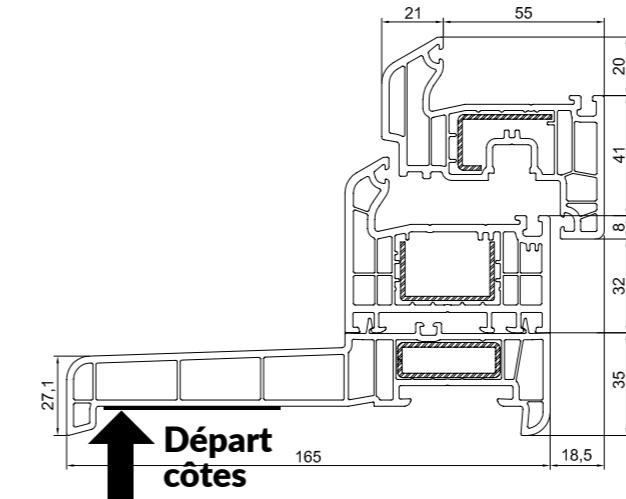


Fiche Mesure Aplast

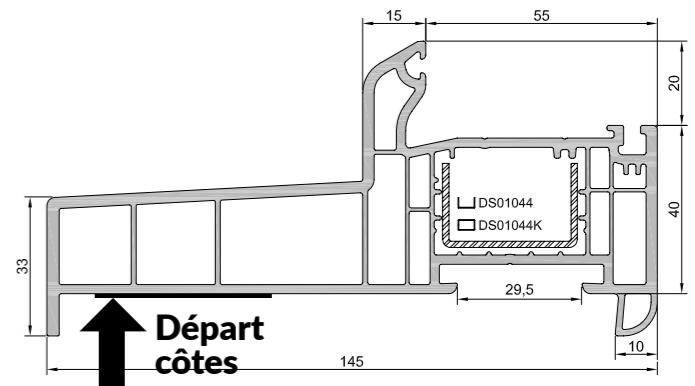
- 1) Tous les sens d'ouverture **VUE INTERIEURE!**
- 2) Vos commandes sont des **CÔTES FABRICATION !**
(pensez à déduire jeux profils Réno et rajoutez vos Feuillures)
- 3) Pour les dormants avec doublage - rajoutez entre 22 et 25mm de chaque côté (nos côtes sont dos de dormant)
- 4) **Pièce d'appui neuve : INCLUE DANS DIMENSIONS !**

Départ Côtes Profilés

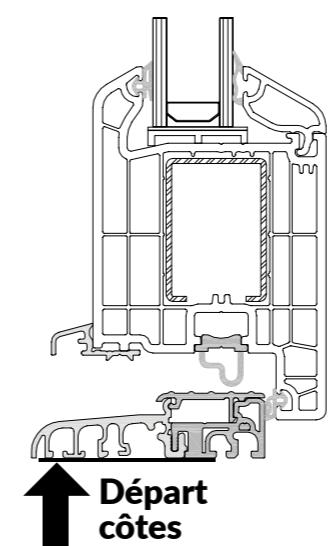
Neuf



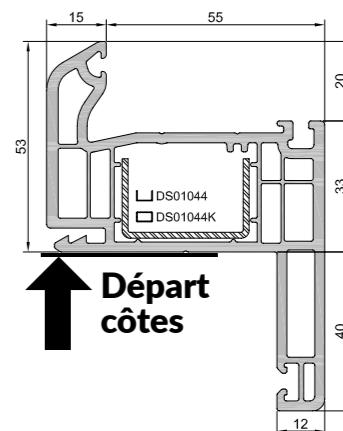
Monobloc



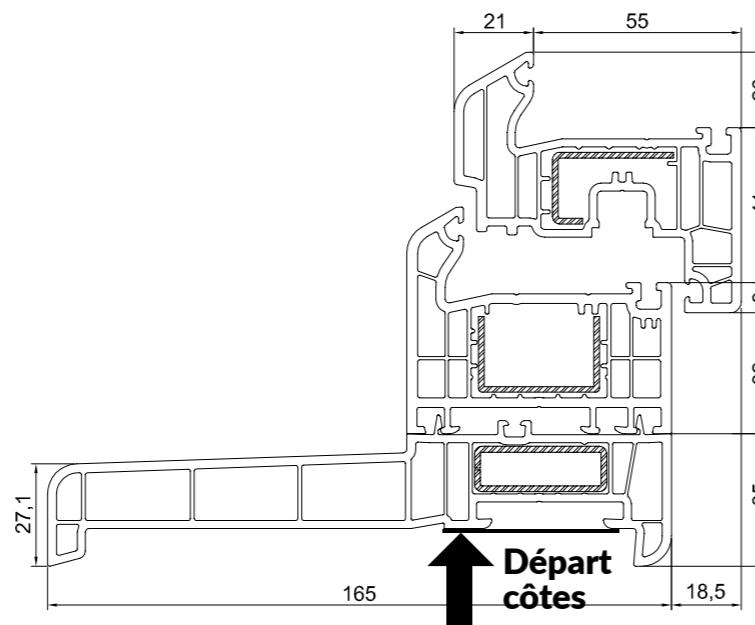
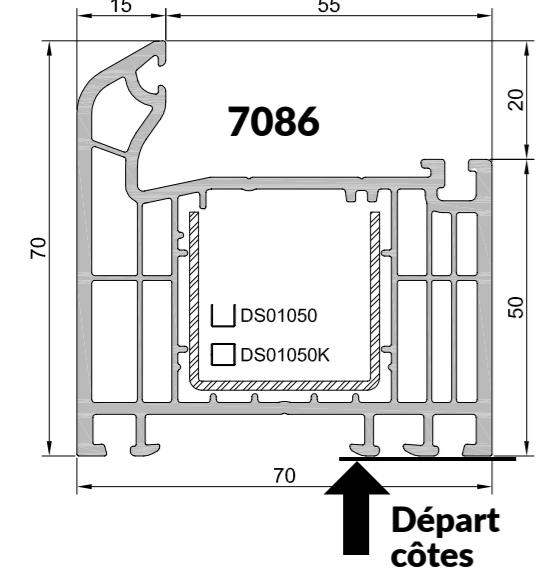
Porte / Seuil



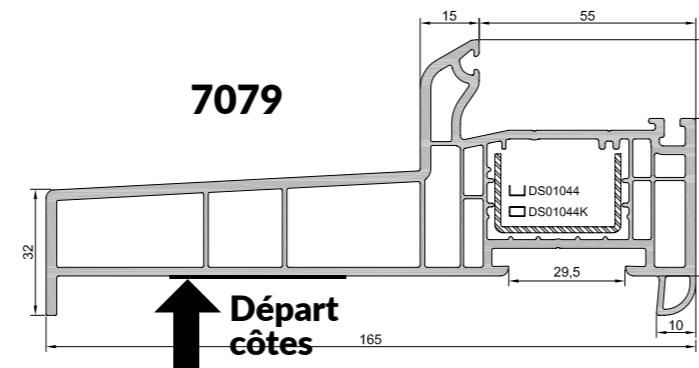
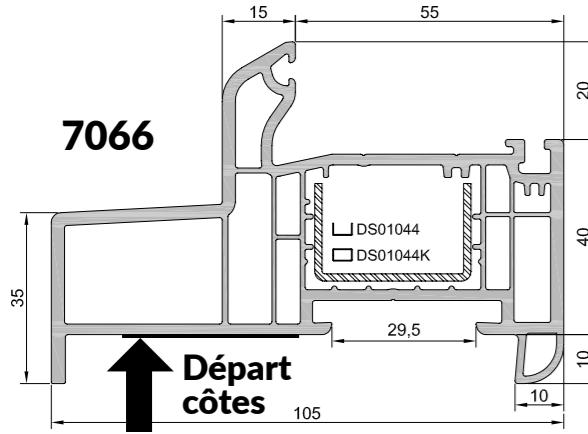
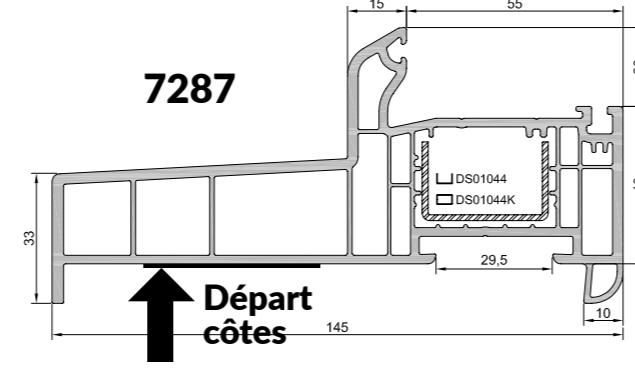
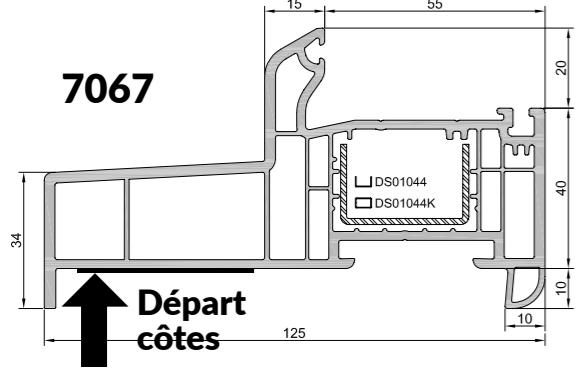
Rénovation



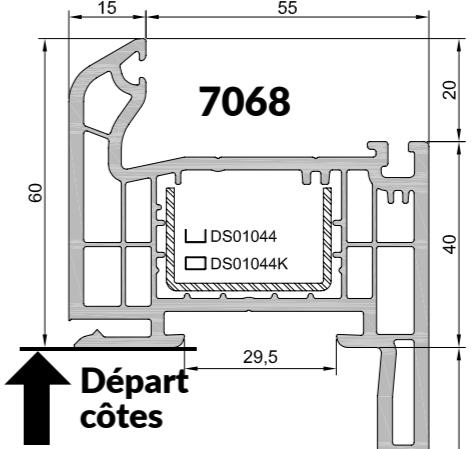
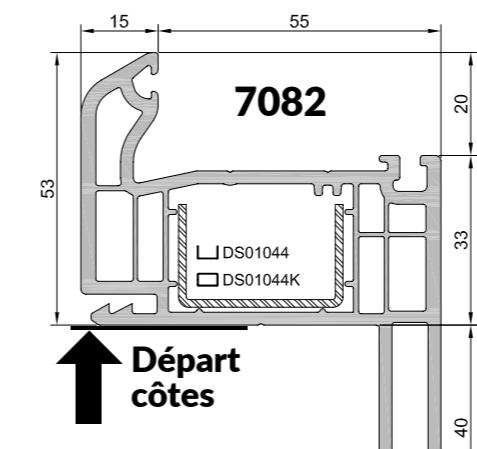
APLAST 70 PLUS Principaux Dormants



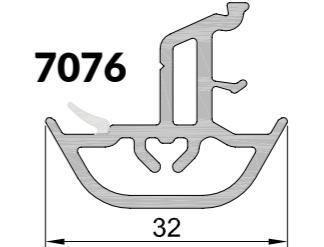
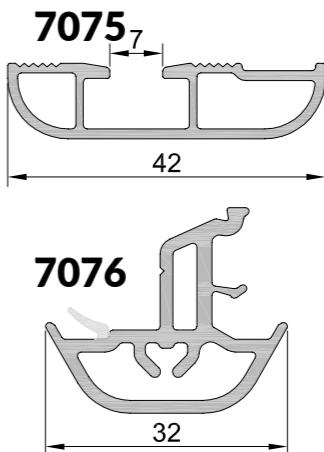
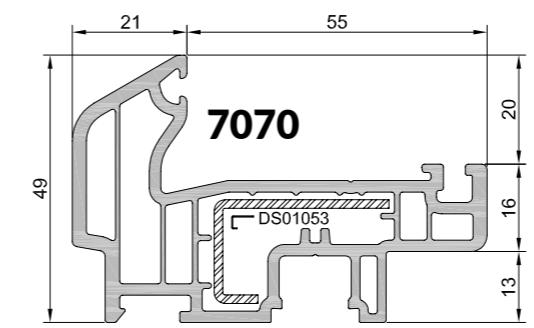
Monobloc



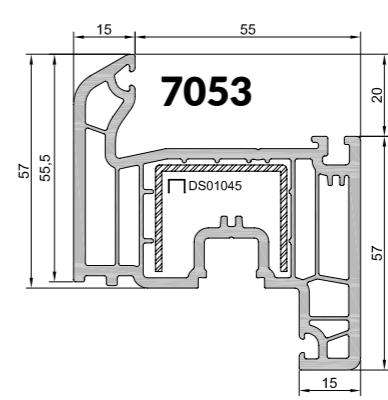
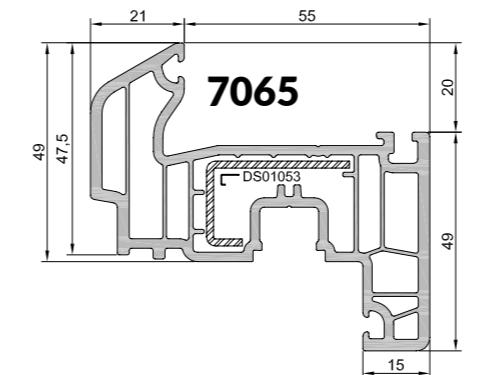
APLAST 70 PLUS Dormants Rénovation



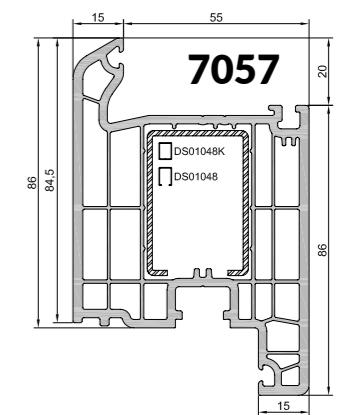
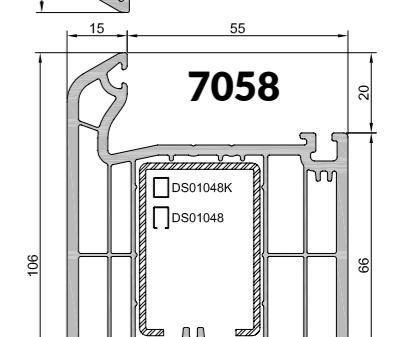
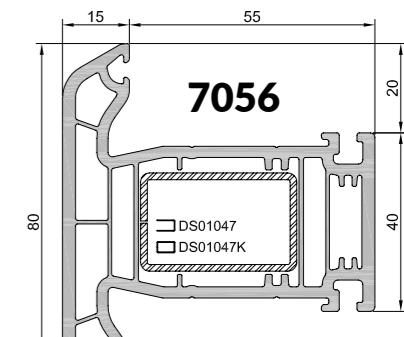
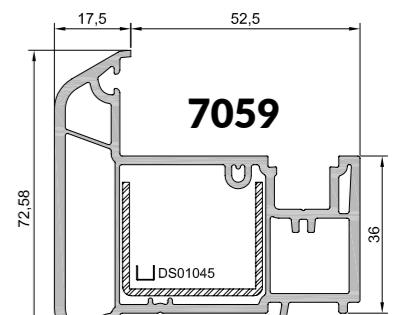
Meneau Mobile



Ouvrants

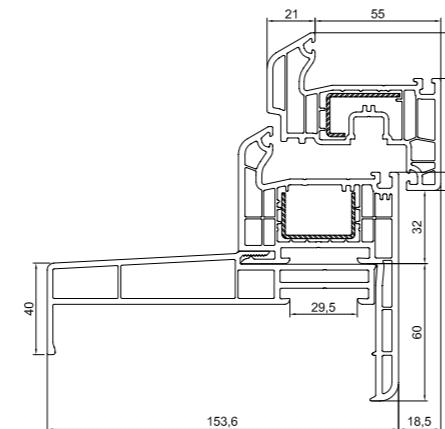
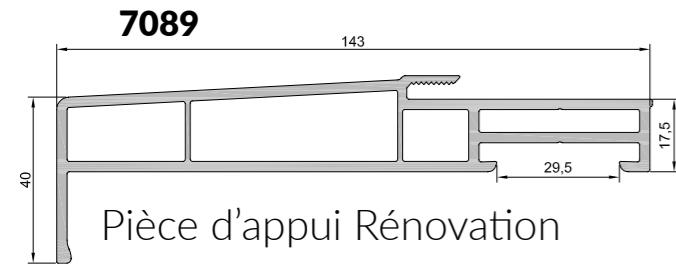


Meneau fixe



APLAST ECO 70

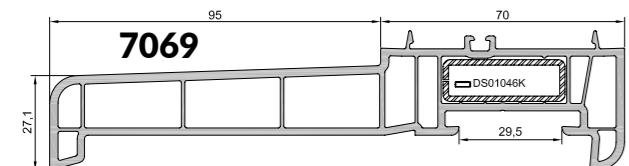
Pièces d'appui



A361

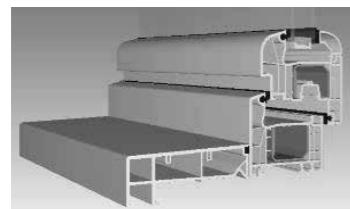
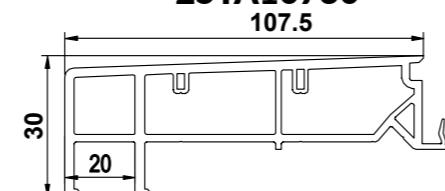
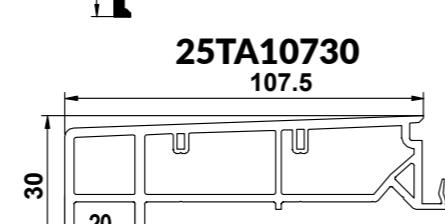
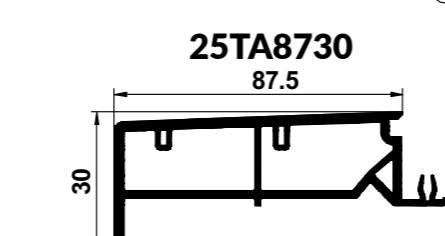
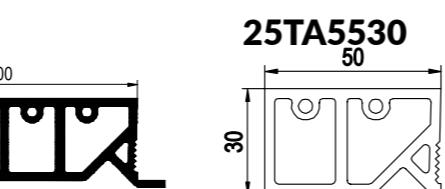
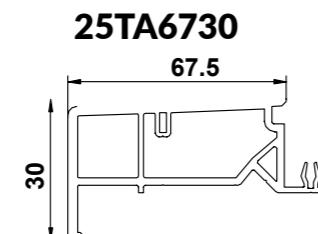
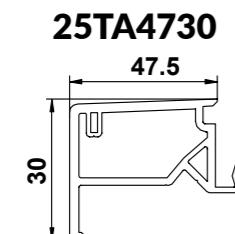
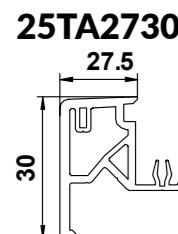


Pièce d'appui en option, monté décalé ou affleure intérieur



Standard Aplast

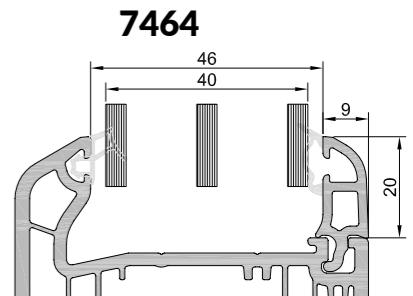
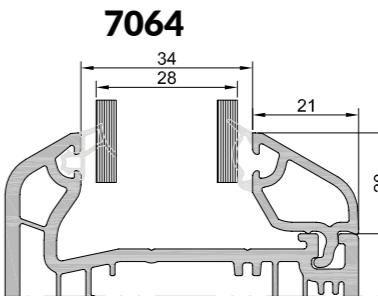
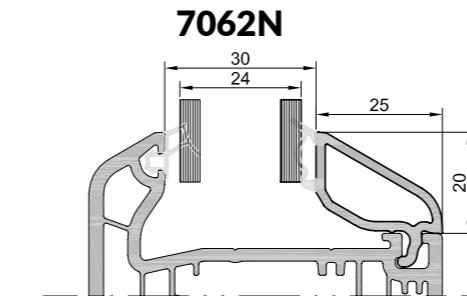
Fourrures d'épaisseur & Tapées



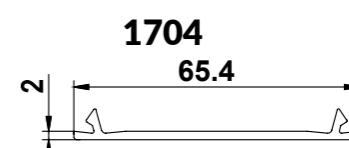
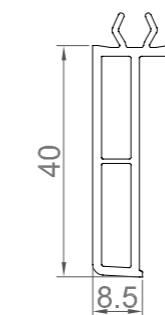
Tapées peuvent être utilisé comme Pièce d'appui !

APLAST ECO 70

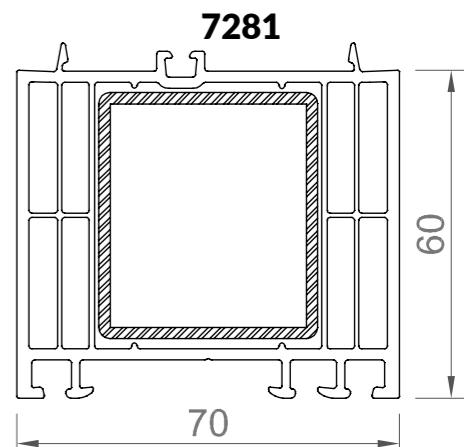
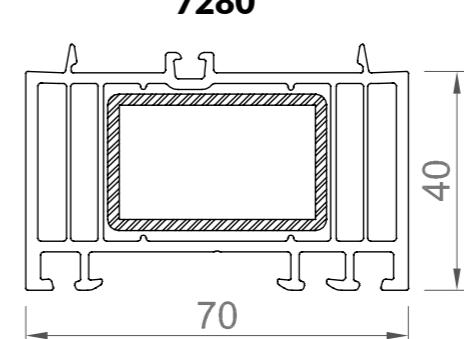
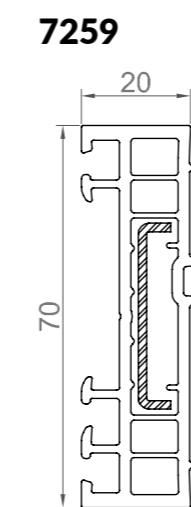
Parcloses



Recouvrement & Compensateur

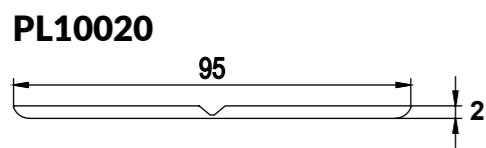
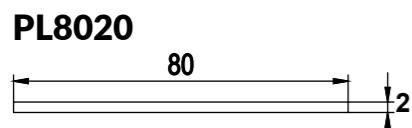
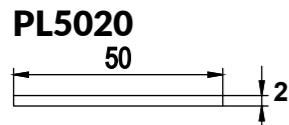
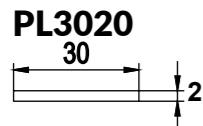


Elargisseurs Dormant

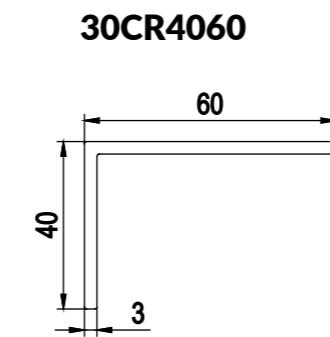
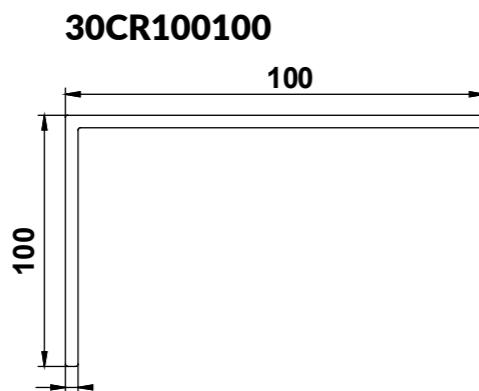
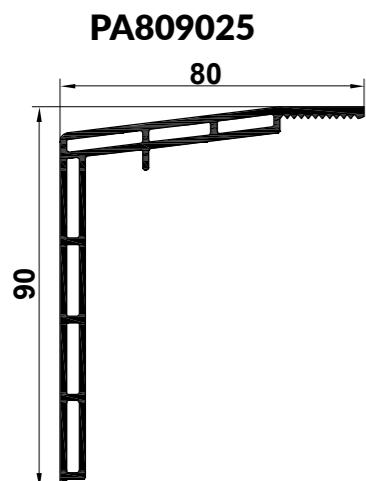


APLAST 70 PLUS

Profils Complémentaires

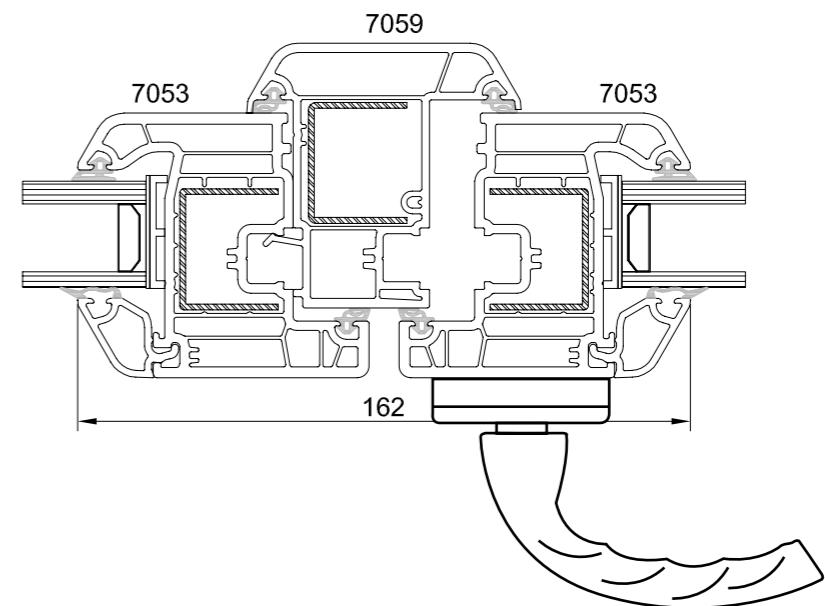


Cornière

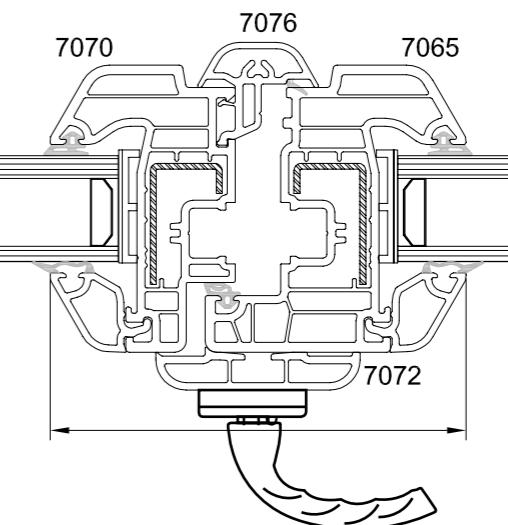


APLAST 70 PLUS

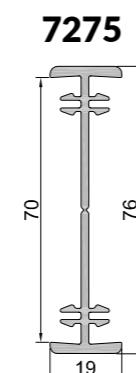
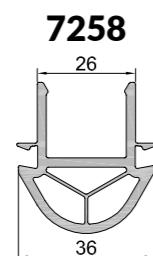
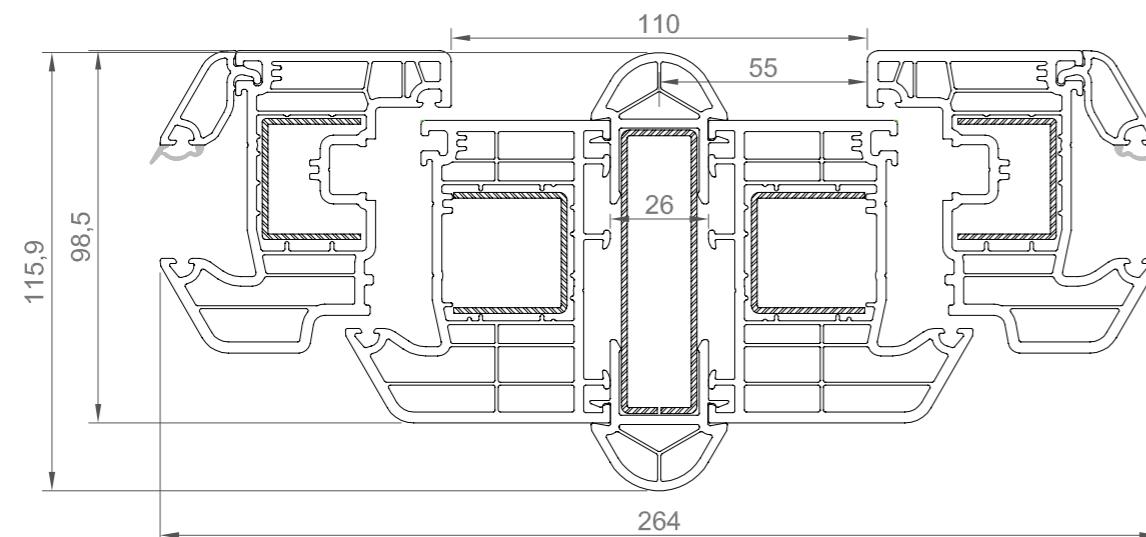
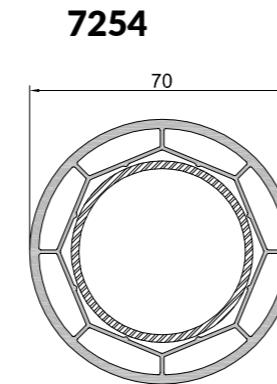
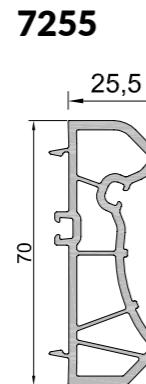
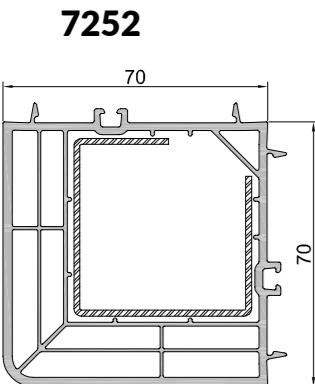
Meneau Standard



Poignée Centrée



Profils jonction



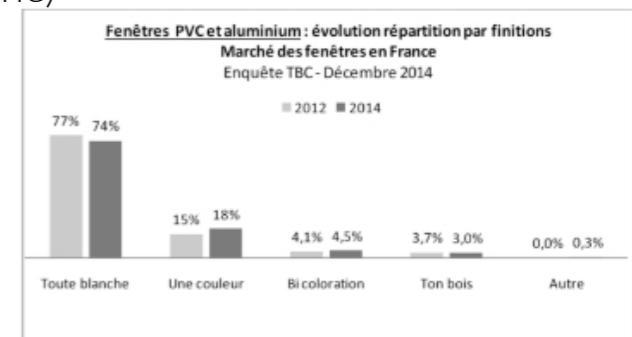
La Couleur

Aplast, expert en menuiseries couleur vous propose de valoriser et embellir votre Habitation*.

Faites partie des 26% des français qui optent pour la couleur.

Le plaxage Skai Hornschuch (Allemagne)

- Attractivité de l'habitation
- Durabilité & Qualité
- Entretien simple
- Griffes réparables avec Stylo retouche
- Décor bois
- Couleurs tendance
- Mariage Couleur Volet, Coffre, Coulisses & Lames couleur
- Garantie 1 Oans

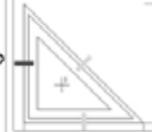
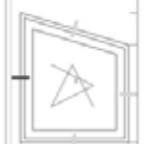
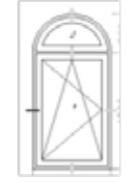
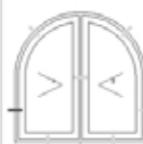


Gamme Hornschuch Skai - Techprofil
*Une déclaration de travaux à la mairie est parfois nécessaire.

Sous réserve de modification technique et erreurs



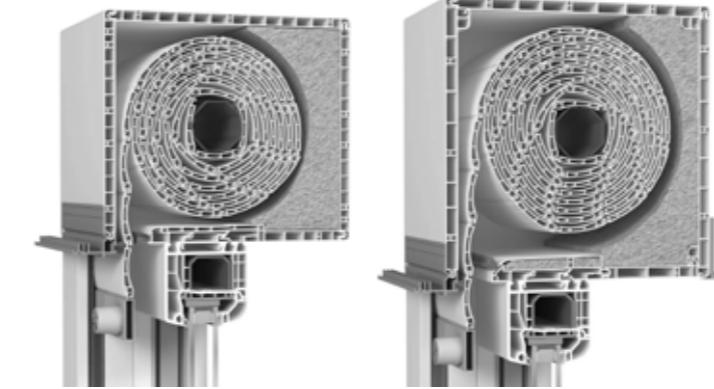
Formes irrégulières & Services

	Plus-Values Formes Irrégulières Supplement NET [€/Angle ou Cintre]	Remise	
Chaque Angle Fixes Dormant differentes 90°		20 €	
Chaque angles Dormant / Ouvrant differentes 90°		37 €	
Cintre Fixe dormant			153 €
Cintres Ouvrant simple Dormant / Ouvrant		217 €	
Cintres Ouvrant Double Dormant / Ouvrant		292 €	
Cintres Ouvrant Triple Dormant / Ouvrant		342 €	
Supplement [%]			
Vitrages autres que 4/16/4 (par vitrage cintré)		50%	
		Oui	

Merci de consulter le Service Commercial
pour Cintrages (Mésures & Gabarits) et formes spéciales
Limites Cintrage : Robusto Rayon > 600mm, Vision Rayon > 750mm

Options Service [€/option]	
Sans Prepercage 6mm	-6 €
Montage Volets Usine	inclus
Délimiter Ailes de Renovation (par Aile)	4 €
Drainage Caché Robusto (uniquement avec Pièce d'appui !)	12 €

Volets Roulants Superposés



01 - Blanc
RAL9016

Couleurs Standards

02 - Beige
RAL1013

03-Brun
RAI8014

04-Brun foncé
RAL8019

32 - Gris clair
RAL 7038

Couleurs Imitation Bois

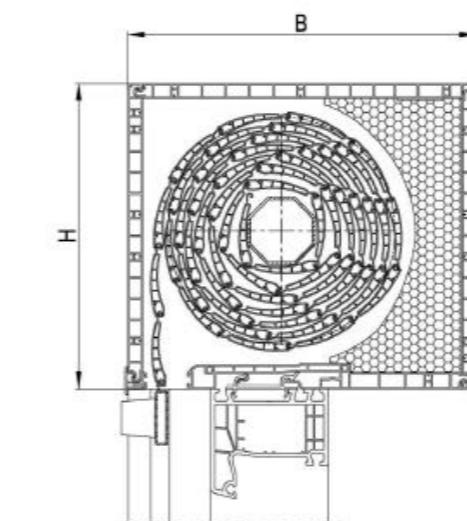
21 - Chêne clair

22 - Chêne
foncé

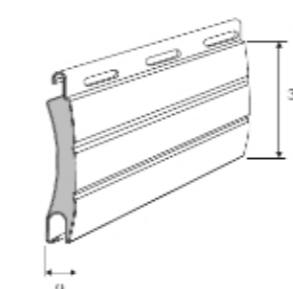
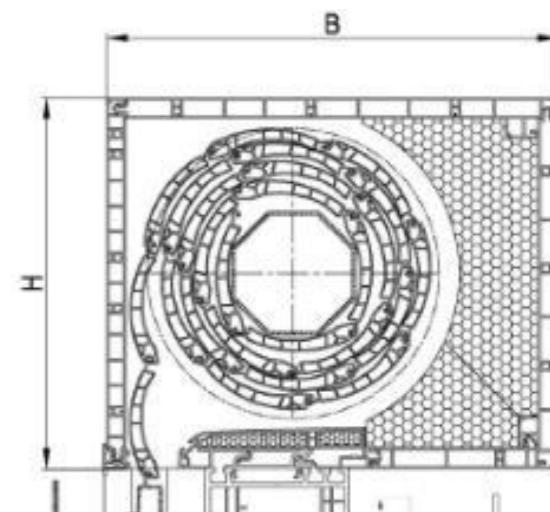
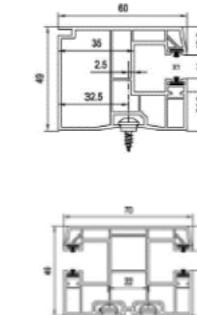
23 - Chêne doré

25
Winchester

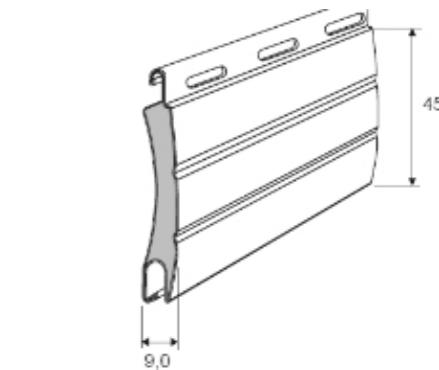
25 Winchester 27 - Noye



Coulisses Standards



Alu 39mm



Alu 45mm

Conditions Transport & Réception Marchandise



Transport & Logistique

Bien Emballé

Tous nos produits sont vérifiés dans nos ateliers de production et emballés individuellement avec des renforcements pour garantir qu'un produit de qualité arrive en France.

Des palettes faites sur mesure permettent un chargement et déchargement facile des camions et une sécurité pendant le transport. L'emballage de Aplast est conçu pour garantir une logistique en tout sécurité

IMPORTANT- RECEPTION MARCHANDISE:

Veuillez vérifier avant Signature du ban de transport/ livraison :

- 1) Que la marchandise n'a pas subit des dommages transport
- 2) Que la quantité est complète

-> aucune réclamation ne pourra être acceptée après réception pour quantité ou dommages transport.

-> Vous avez 48h pour inspecter la marchandise et de nous signaler un problème de qualité ou d'autres soucis

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV's)

APLAST WOOD INDUSTRIES

Article 1 – Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) constituent le socle unique de la négociation commerciale et sont applicables à tous les matériels et prestations de services réalisés par notre société (APLAST). Nos CGV prévalent sur les conditions générales d'achat (CGA) sauf acceptation formelle et écrite de notre société. Toute condition contraire opposée par le client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à notre société, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le contrat est réputé parfait lorsqu'au reçu d'une commande, notre société a répondu au client par une acceptation écrite, toute commande renferme acceptation des présentes CGV. Le fait que le client ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à l'une quelconque desdites conditions. Notre société se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment ; les modifications étant publiées sur le site web de notre société [aplaster.com](http://aplast.com) ou étant communiquées par e-mail. La version applicable d'une commande passée est celle en vigueur au moment où la commande du client est confirmée.

Article 2 – Conditions de la vente

Toute commande renferme acceptation des présentes CGV. Aucune condition de l'acheteur ne pourra être opposable sauf accord de notre société. Les commandes doivent être passées par écrit et doivent être signées. Toutes les commandes que nous recevons, ou qui sont prises par nos agents et représentants, en deviennent définitives qu'après confirmation écrite de notre part comportant acceptation des quantités, dimensions de fabrication, sers d'ouvertures, des prix et tout autre descriptif nécessaire à une exécution en fabrication.

Les données (profilé, couleur, dimensions, ouvertures, ... etc.) sont vérifiées et acceptées par le destinataire et la responsabilité de l'exactitude de son contenu appartient au signataire. **Les dimensions données dans ce devis sont les dimensions de fabrication des produits – les images sont VUE DE L'INTERIEUR. Tout devis signé ou confirmation de commande non contesté dans les 48h est considérée comme : Commande Ferme et Définitive.**

La mise en fabrication de la commande ne se fait qu'après signature devis et confirmation de commande et encasement effectif de l'acompte. Les commandes peuvent être annulées de plein droit, si bon semble au vendeur si l'acheteur n'est pas couvert par une assurance-crédit ou tout autre garantie, ainsi que le vendeur ait à accomplir de formalités judiciaires. Par contre, la passation d'une commande engage définitivement l'acheteur. Nos représentants et délégués ne sont que des intermédiaires. Ils n'ont pas qualité pour engager véritablement notre société. Ils ne sont pas habilités à recevoir des paiements ou des acomptes, sauf autorisation spéciale. Les renseignements donnés par nos catalogues, prospectus et tarifs, ainsi que les déclarations de nos agents et représentants n'ont qu'une valeur indicative. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications de forme, de solution technique ou de matière, marque et fournisseur aux articles dont les descriptions figurent sur nos catalogues, prospectus et tarifs. Les parties s'engagent à collaborer étroitement afin que le matériel soit conforme aux besoins du client. Le client a obligation de fournir toutes les informations et renseignements complet, précis et fiables permettant de satisfaire ses besoins, conditions d'exploitation et d'environnement. Notre société ne pourra donc être tenue pour responsable d'une omission ou d'une erreur contenue dans les éléments fournis par le client.

Article 3 – Confidentialité

Les études, plans, dessins et documents remis (notamment les offres de prix ou tableaux des tarifs) ou envoyés ou transmis par nous-mêmes demeurent notre propriété. Ils ne peuvent donc être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit par l'acheteur ; sauf autorisation de notre part.

Article 4 – Validité et prix

Article 4.1 – Validité

La commande est prise en compte et la fabrication démarre au moment de la réception de l'acompte de 50% du prix total à payer. Les Solde de 50% est payable pour livraison direct Chantier ou direct Client minimum 3 jours avant chargement des camions dans l'usine. L'annulation ou la modification ne peut être acceptée uniquement qu'avec notre accord écrit. Le devis et la commande ne nous engagent pas dans le cas :

. D'une différence entre les quantités indiquées sur la demande et celles effectives sur le chantier

. D'une différence sur les prestations ou le type de produit requis entre l'établissement de la demande et l'exécution effective

. D'une non-conformité aux normes en vigueur des prestations demandées :

Les prestations suivantes ne sont pas comprises dans nos offres sauf indication contraire

. Toute prestation de montage : Fourniture d'échantillons ; Reprise d'anciennes menuiseries : Toute autre prestation ne pas spécifiée dans le devis

Article 4.2 - Prix

Sauf stipulation contraire, le prix applicable sera celui indiqué dans notre offre de vente. Les prix s'entendent nets. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge du client. En cas de modification de quantité, de dimension, de matière, du coût de la main-d'œuvre entre l'enregistrement de la commande et la date de livraison ; le prix sera révisé en conséquence. L'acquéreur supportera également toute augmentation du prix des matières premières, cours d'échanges ou augmentation des coûts de la main-d'œuvre différents aux produits commandés, ainsi que toute majoration des frais accessoires ou annexes à la vente, et ce entre l'enregistrement de la commande et la livraison. Les frais d'études et projet supplémentaires sont également supportés par l'acheteur.

Article 4.3 – Utilisation Pro-Devis – Bibliothèque et module de chiffrage

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités de mise à disposition des services de la bibliothèque Aplast. Toute utilisation suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes conditions et leur acceptation inconditionnelle. Dans le cas où le client ne souhaite pas accepter tout ou partie des présentes CGV's, il lui est demandé de renoncer à tout usage du Service. La feuille de condition signé, accompagné des CGV's est considéré comme contrat. Tout non-respect (sauf notre accord écrit) des conditions entraînera un endommagement d'Aplast majoré de 10%, rétroactive sur toutes les commandes.

Article 5 – Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués sur nos confirmations de commandes sont données de façon aussi exacte que possible, sans garantie toutefois de notre part et demeurent indicatifs.

Le délai de livraison ne court qu'à compter de la réalisation des événements suivants :

. Retour du devis signé (courrier / email) et Encasement sur nos comptes de fonds

Le chargement des produits dans nos usines se fera uniquement après réception totale des fonds.

Les jours fériés, ainsi que les périodes de congé de notre société ou des sociétés de production du groupe ou fournisseurs, ne sont pas pris en compte et peuvent faire rallonger la date de livraison. Nous nous réservons le droit d'effectuer des livraisons partielles. Nous nous réservons également le droit d'interrompre tout livraison en cas d'encours échu supérieur au montant garantie soit par une caution bancaire soit par tout autre garantie émanant d'un organisme financier spécialisé ou à défaut par une caution personnelle.

Notre société est dégagée de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison dans le cas où le client ne respecte pas les modalités et délais de paiement ou tout autre obligation convenue entre les parties (ex : Collaboration entre les parties). En outre, il sera prolongé si les indications qui nous sont nécessaires pour l'exécution de la commande ne nous sont pas données en temps utiles. En tout état de cause, notre société ne sera pas responsable des retards liés à la survenance d'événements indépendant de sa volonté et à ceux liés à la force majeure (grèves ou lock-out, quel qu'en soit la cause, soit de notre personnel, soit chez nos sous-traitants, des retards de transports, des accidents à des pièces importantes, des rebuts chez nos sous-traitants, des conditions atmosphériques anomalies, l'incendie, la guerre ou levée de troupes, etc.). En cas de dépassement des délais, les pénalités ne pourront pas être exigées si elles n'ont pas été expressément acceptées par notre société et écrites lors de la commande et qu'en cas de préjudice subi et démonté justifié par le client, le simple

retard ne pouvant à lui seul justifier une indemnisation. Le dépassement des délais de livraison par notre société ne pourra en aucun cas entraîner la résiliation de la vente.

Article 6 – Livraison et transport

Sauf stipulations contraires écrites la réputation effectuée à la livraison client. Nos usines sont assurées contre tout dommage de transport. Néanmoins le client à l'obligation de vérifier à la réception la qualité, quantité et conformité de la livraison. Les risques sont donc transférés au client dès la livraison départ de nos ateliers, sans préjudice du droit de notre société d'invoquer le bénéfice de la clause de réserve de propriété ou de faire usage de son droit de rétention.

Article 7 – Réception

L'acheteur doit vérifier les expéditions à l'arrivée et s'il y a lieu, faire et notifier toutes les réserves pour nous permettre d'exercer tous les recours contre le transporteur. Les réserves concernant l'état des biens vendus doivent être formulées sur le bordereau du transporteur et confirmées par écrit dans un délai de 48 heures, au-delà aucune réclamation ne sera plus admise. La confirmation des réserves auprès du vendeur (notre société) se fait par LRAR ou par acte extrajudiciaire ou tout autre moyen permettant d'attester une date certaine, et ce dans les mêmes délais.

Article 8 – Droit de l'image

L'acheteur nous autorise (filiales et notre réseau de vente) à photographier ou à reproduire dans les publications, catalogues et supports publicitaires sous quelque forme que ce soit, les biens immobiliers comportant des réalisations à partir des produits du vendeur et ceci sans formalités, ni contrepartie.

Article 9 – Conditions de règlement

Tous les conditions de paiement (rabais, escompte) fixées dans une commande ne valent que pour cette commande. Le paiement se fait aux conditions indiquées sur la confirmation de commande et conformément à l'article 4.1 des présentes CGV. tout devis signé ou confirmation de commande non contesté dans les 48h est considérée comme : Commande Ferme et Définitive.

La mise en fabrication de la commande ne se fait qu'après signature devis et confirmation de commande et encasement effectif de l'acompte. Les commandes peuvent être annulées de plein droit, si bon semble au vendeur si l'acheteur n'est pas couvert par une assurance-crédit ou tout autre garantie, ainsi que le vendeur ait à accomplir de formalités judiciaires. Par contre, la passation d'une commande engage définitivement l'acheteur. Nos représentants et délégués ne sont que des intermédiaires. Ils n'ont pas qualité pour engager véritablement notre société. Ils ne sont pas habilités à recevoir des paiements ou des acomptes, sauf autorisation spéciale. Les renseignements donnés par nos catalogues, prospectus et tarifs, ainsi que les déclarations de nos agents et représentants n'ont qu'une valeur indicative. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications de forme, de solution technique ou de matière, marque et fournisseur aux articles dont les descriptions figurent sur nos catalogues, prospectus et tarifs. Les parties s'engagent à collaborer étroitement afin que le matériel soit conforme aux besoins du client. Le client a obligation de fournir toutes les informations et renseignements complet, précis et fiables permettant de satisfaire ses besoins, conditions d'exploitation et d'environnement. Notre société ne pourra donc être tenue pour responsable d'une omission ou d'une erreur contenue dans les éléments fournis par le client.

Article 10 – Clause de réserve de propriété

Notre société conserve la propriété des matériels vendus jusqu'à leur paiement intégral et effectif étant précisé qu'au sens de la présente clause : seul l'encaissement effectif des fonds et effets de commerce vaudra paiement. Tout installation par le client de produits chez des particuliers (non payés) – est entièrement de sa responsabilité – la clause de réserve de propriété reste entière. En cas de non-paiement d'une échéance par le client, notre société se réserve le droit de revendiquer les marchandises vendues conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les acomptes reçus resteront acquis définitivement au vendeur à titre de dommages et intérêts.

Article 11 – Garantie

Les biens vendus sont garantis contre tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception dans les conditions ci-dessous ou à défaut dans les limites définies par la charte SAV / Qualité. Toute réclamation devra parvenir au vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la marchandise. L'adjonction de composants ou de pièces détachées (tels que vitrage, ferrures, joints, panneaux de porte, profilés de menuiserie...) d'un fournisseur autre que notre groupe, entraîne la perte totale de la garantie sur le produit. Il en va de même en cas de modification ou d'utilisation impropre à la destination du produit pouvant entraîner une altération des performances thermiques, acoustiques, mécaniques ou d'éthanchéité du produit.

La garantie est également exclue si le vice de fonctionnement provient de l'usure normale du bien ou d'une négligence ou d'un défaut d'entretien de la part de l'acheteur. Nous assurons le remplacement (hors montage et coût de transport) de toute pièce qui s'avère défectueuse pour la durée fixée légalement et dans la limite des garanties qui lui sont données par ses propres fournisseurs, à l'exclusion de toute autre indemnité. Le frais de transport des marchandises renvoyées et remplacées restent à la charge de l'acheteur. Notre société n'accepte aucun retour de marchandises sans l'avoir préalablement autorisé. Les produits défectueux remplacés restent notre propriété et ne doivent être ni détériorés, ni transformés.

Article 12 – Responsabilité

La responsabilité de notre société est strictement limitée aux obligations telles que définies ci-dessus, et précisées ci-dessous. Notre société ne sera pas responsable des conséquences dommageables causées par ses marchandises à d'autres biens/personnes, ou encore de tout préjudice direct ou indirect. Dans le cas où la responsabilité de notre société serait engagée au titre de la fourniture de matériel, le montant maximum de l'indemnité qui pourrait être versée au client ne saurait en aucun cas excéder le prix payé par le client pour la marchandise concernée.

Article 13 – Résiliation du contrat et reprise des biens

En cas de résiliation du contrat, entre la date de réception de plein droit, ou simple mise en demeure par lettre recommandée, visant l'obligation inexécutable et restée sans effet. En cas de rupture de collaboration, quelle qu'en soit la cause, l'acheteur s'engage à restituer à ses frais, au vendeur dans un délai maximum de huit jours après la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception, le matériel d'exposition et publicitaire, et d'autre matériel ou logiciel mis à disposition. Location logiciel Pro-Devis / Top Tarif ou d'autre : Locations durées minimales 12mois / 24mois. Il est convenu que le client doit à simple demande restituer la licence et de cesser d'utiliser la bibliothèque et le logiciel fourni par Aplast.

Article 14 – Clause pénale

Le vendeur pourra demander, si bon lui semble à titre de clause pénale une indemnité fixée à 12,5% du prix TTC facturé, par mois de détention des biens repris au sens de l'article 13 des présentes CGV.

Article 14.2 – Clause pénale générale

En cas de résiliation de l'acheteur à l'une de ses obligations contractuellement fixées par les présentes CGV, il sera dû au vendeur une somme globale et forfaitaire d'un montant de 10% du prix TTC de la commande en guide de réparation ; sans pour autant que le versement de cette somme fasse obstacle à une demande complémentaire de dommages et intérêts dans le cadre d'une action en responsabilité contractuelle.

Si la résolution du contrat rend le vendeur débiteur d'acomptes préalablement reçus de l'acheteur, il sera en droit de procéder à la compensation de cette dette avec la créance née de l'application de la clause pénale ci-dessus stipulée.

Le vendeur se réserve le droit d'opposer à toute circonstance et à tout personne la compensation légale ou conventionnelle entre les sommes dues.

Toutes les contestations ou litiges qui pourraient naître de l'exécution ou de l'interprétation des présentes seront portées devant le Tribunal de Commerce Ifov, Roumanie, lequel sera seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Article 14.4 – Droit applicable

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit Roumain.

En signant le Devis, j'accepte toutes les conditions stipulées.
www.aplast.com



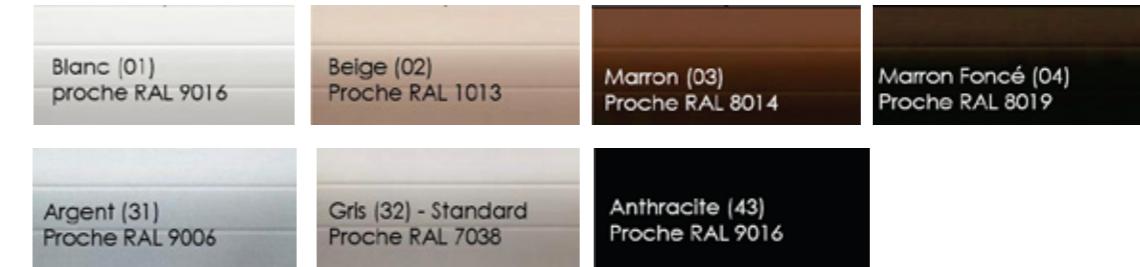
Notes

Couleurs

COULEURS P LAXAGE MENUISERIES & COFFRES VOLETS SUPERPOSES



Lames ALU Standard 39mm ou 45mm



COULEURS COFFRES VOLETS APPLIQUE:Lames ALU Standard 39mm ou 45mm



FICHE DEVIS / COMMANDE PVC

Date : ___ / ___ / 20___



Client : _____

Commande

Devis

Référence client : _____

Metrur : _____

Nombre : Repère :

Sdb Toilettes
 Cuisine Bureau

Salle à manger Autre : _____
 Salon

Chambre : _____

Type de Pose :	Type d'ouverture	<input type="radio"/> Poignée Centrée <input type="radio"/> Fenêtre <input type="radio"/> Porte Fenêtre <input type="radio"/> Porte Service	<input type="radio"/> Coulissant <input type="radio"/> Fixe <input type="radio"/> Porte/Porte Service	Coloris	Intérieur	Extérieur
<input type="radio"/> Rénovation <input type="radio"/> Dépose Totale <input type="radio"/> Constr. Neuf				<input type="radio"/> RAL : _____	<input type="radio"/> Blanc	<input type="radio"/> Blanc
				<input type="radio"/> Plaxé : _____		

Profilés

PLUS Réno 40mm
 PLUS Réno 60mm
 APLAST 70 PLUS
Monobloc 105 125 145 165

Aluskin

Vitrage

4/16/4 WE Phonique 44.2 Silence Triple 4/14/6/12/4
 4/20/4 WE SP10 44.6/10/4 Autre : _____
 44.2 STADIP Sablé G200 Delta Mat

Ouvrant / Parclose

Roundline Classicline Historic

Seuil / Appui

Pièce d'appui Reno
 Pièce d'appui 165mm
 Seuil plat 20mm

Largeur :

Hauteur :

Incl. Pièce d'appui et VR

Volets Roulants Superposé

Info Hauteur

Hauteur Poignée

Allège : _____

Standard Hauteur : _____

Couleurs & Tablier

Couleur

Tablier Alu 39mm
 Tablier Alu 45mm
 Coffre Intérieur
 Joux Coffre Int
 Lame finale
 Coffre Ext

Habilles Intérieurs

Habilles Extérieurs

Delignage Dormant

Actionnement

Sangle Blanc
 Sangle Marron
 Manivelle Blanc
 Moteur Filaire & Interrupteur
 Moteur RTS & Telecom. Murale
 Moteur RTS & Télécommande

Sortie Actionnement

Gauche Droite

Services

Montage Volet en usine
 Préperçage Chassis 6mm

Mésures / Côtes de Fabrication / Vue de l'intérieur !

Petits Bois / Coisillons

Intégré Vitrage 8mm
 Intégré Vitrage 18mm
Coloris : _____
 Collé Intérieur 26mm
Coloris : _____
 Collé Extérieur 26mm
Coloris : _____

Observations

Europa R4 (Rouleaux)
 Europa MR2 (pênes)
 Europa SH2 (crochets)
 Secury R4 (Rouleaux)
 Secury MR2 (Pênes)
 Secury MR4 (Pênes)
 Secury SH2 (Crochets)
 Fercomatik (Rouleaux)

Grille de Ventilation

RegelAir Invisible
 30m² Blanc/Couleur
 30m² Phonique Blanc

Poignée

Blanc Laiton
 Argent Bronze
 Marron Sekustik

Double Poignée & Serrure Porte

Intérieur : Blanc Argent Marron Bronze
Extérieur : Blanc Argent Marron Bronze
Poignée Ext Extraplat VR Blanc Noir

Feuille

_____ / _____